



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART D'ARCHEOLOGIE ET DE LA
CULTURE (INMAAC)

DEPARTEMENT DES ARTS ET DU PATRIMOINE

MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL

OPTION

Management de la Culture et du Tourisme

Thème :

**CONTRIBUTION DU FESTIVAL DE L'IGNAME "LABOKO" (FILA) AU
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE
GLAZOUÉ**

Réalisé par :

Okry Brice IDJIWA

Sous la codirection de :

Docteur Dieu Donné AWO
*Enseignant-chercheur au
DHA/FASHS/UAC
Maître-assistant (CAMES)*

&

**Maître de Mémoire,
Didier HOUENOUE**
Professeur Titulaire des Universités

Membre du jury

Président : Didier Marcel HOUENOUE, Professeur Titulaire, INMAAC, UAC

Rapporteur 1 : Didier Marcel HOUENOUE, Professeur Titulaire, INMAAC, UAC

Rapporteur 2 : Dieudonné A. AWO, Maître-assistant, DHA/FASHS/UAC

Examineur : Dorothee DOGNON, Maître-assistant, INMAAC

Mention : Très Bien

Année académique 2021-2022

DEDICACE

A

- mon père *Jean IDJIWA*
- ma mère *Lydia OKRY*
- mes frères et sœurs

Okry Brice IDJIWA

REMERCIEMENTS

Ce travail étant le fruit d'une conjonction d'engagements, d'assistance, d'exhortations et d'encouragements de la part de plusieurs personnes; nous manifestons ici nos sincères reconnaissances. Ainsi, nous remercions sincèrement :

- notre Maître de Mémoire, *le Professeur Didier HOUENOUDE* auprès de qui nous avons trouvé disponibilité et conseils malgré ses contraintes de temps
- le Docteur **Dieu Donné AWO**, *Maitre de conférences au Département d'Histoire.*
- le Docteur *Ebénézer K. SEDEGAN*, *Maitre-Assistant au Département d'Histoire.*
- notre Maître de stage *M. Denis AYENA*, DE/GIC pour sa contribution et pour avoir accepté nous encadrer dans la réalisation de ce travail.
- les agents de l'administration communale de Glazoué et du Groupement Intercommunal des Collines qui n'ont ménagé aucun effort pour nous fournir les informations dont on avait besoin dans le cadre de nos enquêtes.
- au corps professoral et au personnel administratif de l'institut National des Métiers d'Art d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi, pour les efforts consentis dans le cadre de notre formation.
- aux camarades et aux amis pour les échanges et les partages d'expériences, les remarques et les suggestions pertinentes, le climat fraternel et interactif qui a régné tout au long de notre formation.
- aux membres du jury

LISTE DES SIGLES

SIGLES : DEFINITION

GIC : Groupement Intercommunal des Collines

ANCB : Association Nationale des Commune du Bénin

FILA : Festival de l'Igname de *Laboko*

UNESCO : Organisation des Nations Unie pour l'Education, la Science et la Culture

DDTCA : Direction Départementale du Tourisme, de la Culture et des Arts

INMAC : Institut National des Métiers d'Art d'Archéologie et de la Culture

BASC : Bureau des Affaires Sociales et Culturelle

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme fonctionnel du GIC	27
Figure 2 : Carte administrative de la Commune de Glazoué.....	36
Figure 3 : Disponibilité d'un document de programmation spécifique des activités culturelles	38
Figure 4 : Organisation des FILA.....	39
Figure 5 : impact économique de FILA (2021-2022)	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Quelques unités d’information et Services publics visités	30
Tableau n° 2 : Liste des personnes enquêtées.....	32
Tableau n° 3 : Existence d'une politique culturelle	37
Tableau n° 4 : Organisation des FILA	38
Tableau n° 5 : Impact économique	39

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LES EFFETS DU FESTIVAL DE L'IGNAMLE LABOKO (FILA) SUR LES ACTIVITÉS DES AUBERGE ET RESTORANTS	57
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES COMMERCEs	59
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATEURS	60
ANNEXE 4 : QUELQUES PHOTOS DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DU FILA	62

RESUME

Les communes au Bénin accueillent souvent des événements qui, de par leur nature et les manifestations qu'ils engendrent, marquent la trame urbaine et contribuent au développement économique local. Le but de la présente recherche est d'analyser l'imbrication du festival de l'igname laboko dans le développement économique local, le plus important événement culturel qu'accueille, chaque année, la ville de Glazoué. L'approche méthodologique adoptée combine les recherches documentaires notamment sur la thématique festival culturel et développement économique local, les enquêtes de terrain à travers l'observation participante des manifestations des éditions 2021 et 2022 du festival de l'igname laboko, les entretiens semi directifs avec les autorités communales et les questionnaires avec les promoteurs de réceptifs hôteliers, de restaurants ainsi que quelques forains et visiteurs. Au total, 100 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette recherche. Ces personnes ont été retenues par la méthode de choix raisonné. Les méthodes d'analyse de contenu et de statistiques descriptives ont permis de traiter les données et informations recueillies et le modèle SWOT ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisé pour analyser les résultats obtenus. Il ressort des analyses que plusieurs manifestations clés sont organisées dans le cadre du festival de l'igname laboko: il s'agit du rituel d'autorisation de la consommation de la nouvelle igname, la Grande Foire, les concerts de musique traditionnelle etc. Il n'existe pas une structure officielle qui assure le portage de l'événement ; chaque manifestation est organisée par un comité. Par ailleurs, très peu de recettes sont collectées par la mairie à l'occasion de cet événement. On en déduit que l'événement profite financièrement plus aux acteurs privés qu'à la municipalité de Glazoué.

Mots Clés : Festival, Développement local, Commune

ABSTRACT

The communes with Benign often accommodate events which, from their nature and the demonstrations which they generate, mark the urban screen and contribute to local economic development. The goal of this research is to analyze the overlap of the festival of the yam laboko in local economic development, the most important cultural event which accommodates, each year, the town of Glazoué. The adopted methodological approach combines the information retrievals in particular on the set of themes cultural festival and local economic development, the investigations of ground through the participating observation of the manifestations of the editions 2021 and 2022 of the festival of the yam laboko, the directing semi talks with the communal authorities and the questionnaires with the receptive promoters hotel ones, restaurants like some open and visitors. On the whole, 100 people were questioned within the framework of this research. These people were retained by the method of reasoned choice. The methods of analysis of contents and descriptive statistics made it possible to treat the data and information collected and model SWOT or FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunities and Threats) was used to analyze the results obtained. It arises from the analyzes that several key demonstrations are organized within the framework of the festival of the yam laboko: it is about the ritual of authorization of the consumption of the new yam, the Large Fair, the concerts of traditional music etc It does not exist an official structure which ensures the bearing of the event; each demonstration is organized by a committee. In addition, very few receipts are collected by the town hall at the time of this event. One from of deduced that the event benefits financially more the private actors that with the municipality of Glazoué.

Keywords: Festival, Local development, Commune

SOMMAIRE

Introduction générale.....	10
Première partie : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche	14
1.1- Cadre théorique.....	15
1.2- Cadre institutionnel.....	23
1.3- Approche méthodologique	29
Deuxième partie: Traitement et analyse des résultats d'enquêtes.....	34
2.1- Cadrage géographique de l'étude et méthodes de traitement et d'analyse des données collectées	35
2.2- Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses	37
Troisième partie : Suggestion et présentation du projet.....	44
3.1- Suggestion	45
3.2- Présentation du projet professionnel.....	45
3.3- Résultats attendus par objectif pour ce projet :.....	50
3.4- : Budget prévisionnel.....	51
Conclusion.....	52

Introduction générale

Lorsque la culture est étudiée comme un facteur déterminant du développement d'une communauté, notamment sous l'angle de l'analyse du rôle qu'elle joue en terme de développement économique et social, elle doit être comprise dans sa multiple dimension, identitaire, évolutive, socio-économique et communicative.

La culture est définie par l'UNESCO¹ comme « L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

D'autre part, l'individu traduit et cristallise sa sensibilité et la culture qu'il porte dans des formes d'expression et de manifestations esthétiques, artistiques et culturelles diverses, qui prennent la forme d'objet, d'œuvres artistiques, littéraires ou musicales, de créations, d'images, de spectacles, de manifestations, d'événements, etc. Afin de faciliter la lecture, nous appellerons toutes ces formes d'expression et de manifestations esthétiques, artistiques et culturelles « des biens et services culturels », tout en sachant que ce terme est réducteur par rapport à la diversité et la richesse de formes de manifestations de la culture. L'ensemble d'activités que concoure à créer, à reproduire, à partager et à diffuser ces biens et services culturels donnent naissance aux différents secteurs d'activités culturelles, qui sont, en tant que sources d'occupation, de revenus et de valeur ajoutée, une composante à part entière de la dynamique économique et social d'une communauté.

C'est en vertu de cette multiple nature que les secteurs de la culture constituent un élément essentiel du développement. La culture comporte une valeur intrinsèque qui, lorsqu'elle est renforcée et valorisée aux niveaux de l'individu et de la communauté, contribue à l'épanouissement personnel, à son développement humain intégral, à la structuration de la société et à la cohésion sociale, tout en générant une série d'activités, marchandes ou non marchandes, susceptibles de se structurer et de se développer comme secteurs d'activités à part entière.

¹ Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle, adoptée par l'UNESCO en 2001

L'UNESCO, dans sa Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles², souligne, à propos de sa dimension anthropologique, que « la culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons des valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme un projet inachevé, remet en question ses propres réalisations, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent ». Fort heureusement de nos jours, la culture gagne de plus en plus sa place dans le processus du financement du développement.

Elle est prise en compte dans le processus du développement ainsi que dans les divers programmes et politiques culturelles. Par ailleurs, la culture étroitement liée au concept de créativité (les arts et les lettres), a une valeur économique intrinsèque et fait vivre des milliers de personnes. Les valeurs culturelles, constituent sans doute un facteur non négligeable dans le processus du développement économique. Dans les rapports internationaux, cette valeur accordée à la culture se fait de plus en plus sentir. D'où la nécessité de l'intégrer dans les politiques de développement. Le secteur de la culture ne mobilise pas de manière intense d'appuis techniques et financiers comme d'autres secteurs, il ne demeure pas totalement marginalisé dans la coopération internationale. Les pays du Sud, bien que confrontés à la contrainte de la faiblesse des ressources, le secteur culturel bénéficie d'une certaine considération car il fait de plus en plus partie intégrante des différentes stratégies de développement au niveau national. Cela s'observe à travers la multitude d'événements culturels que l'on rencontre dans ses pays et qui bénéficient tout de même, du soutien des autorités tant au niveau national qu'au niveau local. Selon Pascal COUCHEPIN, « la politique culturelle est comme un miroir qui reflète la conception même de la politique. La politique culturelle nous renseigne sur les valeurs d'une société et aussi sur les des personnalités politiques qui les définissent. La politique culturelle doit être au cœur de la politique »³. En raison de son caractère non prioritaire et, en apparence, peu stratégique, la politique culturelle semble être accessoire pour beaucoup de nos communes et de nos élus. Or, la politique publique de la culture est essentielle car elle est interconnectée à tous les aspects sociaux les

² Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ciudad de Mexico, 26 juillet - 6 août 1982.

³ Extrait du discours prononcé par le conseiller fédéral Pascal COUCHEPIN, le 5 février 2005 à Zurich, lors d'une réunion que le parti radical suisse a consacré à la politique culturelle. Cette citation même si elle concerne une politique culturelle en particulier (Suisse), qui n'est pas celle que nous étudierons ici, permet de porter un regard lucide sur les questions de politique culturelle de manière générale.

plus importants⁴. Les politiques culturelles ont un rôle de plus en plus crucial à jouer et des défis économiques, sociaux et identitaires à relever. Pour cette raison, les collectivités locales pour un développement économique harmonieux de leurs territoires, doivent élaborer une politique culturelle tout en accordant un privilège aux festivals qui constituent des supports de diffusion et de promotion de la culture. Selon Joël COSSARDEAUX, « l'activité festivalière est une manne substantielle pour les communes⁵ ». Ils font partie intégrante des politiques culturelles des communes. Le but, les retombées escomptées sont diverses. Outre, les retombées économiques directes pour les communes, les festivals peuvent également générer des retombées indirectes importantes. Tout d'abord le festival participe au marketing urbain en donnant une image positive et dynamique de la ville qui l'accueille. Ceci pouvant, à plus long terme, améliorer l'attractivité générale de la commune. Mais l'autre but principal, notamment pour les plus petites communes, est d'augmenter la fréquentation touristique en proposant une alternative au tourisme de masse. Le festival fait en effet partie du tourisme culturel en plein essor, et agirait comme un levier du développement touristique, en attirant un public nouveau. Le festival apparaît comme un atout supplémentaire pour les communes n'ayant pas une vocation, un attrait touristique notable. On peut se demander si les festivals ont réellement un impact sur le développement économique des communes. Plus précisément, on pourra essayer de vérifier l'existence d'un lien entre le développement économique des territoires et l'organisation des festivals. Ceci dans le but d'aider les communes à évaluer les retombées économique et sociale lors de la création d'un nouveau festival, et de vérifier l'opportunité du projet.

Au Bénin, le département des collines accueille une diversité de festivals. Chacune des communes du territoire des collines abrite sans doute des festivals qui sont régulièrement organisés. Il est évident donc que les collectivités locales des collines puissent être non seulement des acteurs importants dans le domaine des festivals culturels mais aussi par les objectifs et les outils mis en œuvre dans le cadre plus large des politiques culturelles, économiques ou autres. Mais le constat à ce niveau est que les communes des collines accordent peu d'importance aux festivals culturels car disposant de véritables outils d'évaluation de leur contribution au développement économique des communes. C'est pour corriger cette situation que nous nous sommes proposés de consacrer notre recherche sur le

⁴ C'est ce que mettait clairement en avant Caron Atlas dans son article "Cultural Policy: In the board rooms and on the streets". Il affirme ainsi: —Cultural policy is connected to all the major issues of our society: economic stratification, race relations, globalization, technology, education and community development.

⁵ CASSARDEAUX Joël, 1998, in Les échos n°786

thème « **Contribution du festival de l'igname "*laboko*" (FILA) au développement socio-économique de la commune de Glazoue** ». Pour bien mener notre recherche, nous avons adopté un plan à trois parties. La première, traitera des questions relatives au cadre théorique, institutionnel et de l'approche méthodologique. La deuxième, sera consacrée au traitement et à l'analyse des résultats d'enquêtes. Et la troisième portera sur les suggestions et la présentation du projet professionnel.

Première partie :
**Cadre théorique, institutionnel et
méthodologique de la recherche**

1.1- Cadre théorique

Le cadre théorique concerne essentiellement la problématique, le point des connaissances et la clarification des concepts.

1.1.1- Problématique

Elle est composée de la justification du choix du sujet, des questions de recherche, des objectifs de recherche et des hypothèses de travail.

1.1.1.1- Justification du choix du sujet

Au niveau international, la charte de la culture accorde une grande importance à l'intégration des normes et orientations élaborées par les organismes internationaux et régionaux. En effet, le Bénin a ratifié plusieurs conventions de l'UNESCO⁶ relatives à la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le législateur béninois a procédé à la transposition de ces conventions dans l'ordre juridique national. La loi 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, intègre plusieurs aspects de protection du patrimoine culturel et reflète la détermination du législateur de se conformer aux normes internationales dans le domaine du patrimoine culturel.

Les règles juridiques qui régissent la protection du patrimoine culturel au Bénin, sont rassemblées dans deux textes de loi⁷. C'est donc à l'État par le biais du ministère de la culture, que revient la charge de protéger et de conserver le patrimoine culturel dans toutes ses composantes. En revanche, la loi ne prévoit pas le transfert des compétences en matière de gestion et de mise en valeur du patrimoine culturel local aux communes. Le transfert des compétences dans le domaine de la culture se limite à la mise en place des infrastructures nécessaires à la vie culturelle. Selon l'article 31 de la loi 91-006 la décentralisation de la vie culturelle concerne « le suivi des programmes culturels des associations régionales de développement, l'édification d'infrastructures d'animation culturelle dans les régions,

⁶ Il s'agit de :

.Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 ;

.Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001 ;

. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

⁷ Le premier texte est la charte culturelle en République du Bénin instaurée par la loi 91-006 du 25 février 1991. Cette charte considère que la culture est un élément important à prendre en considération dans les plans et programmes de développement et pour accroître la production de la plus-value nationale. La charte a pour objectif de définir le rôle de l'État dans le domaine de la culture, notamment dans la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le deuxième texte est la loi 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin. Cette loi régit tous les aspects de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel en temps de paix et en temps de guerre.

municipalités et villages, l'organisation des manifestations culturelles à l'échelon local et national.» Les choses ont évolué depuis l'adoption de la charte culturelle en 1991 notamment avec la promulgation de la loi 2007-20 de 2007 relative à la protection du patrimoine culturel. Désormais, « la gestion, la protection et la sauvegarde des biens culturels locaux incombent à la commune et aux communautés locales régulièrement constituées. » Selon l'article 103 de la loi 97-029 relative à l'organisation des communes, la commune a pour attribution la conservation du patrimoine culturel local, l'animation des activités culturelles et l'apport d'une aide financière et matérielle à ces activités. De même, l'article 7 de la loi 2007-20 portant protection du patrimoine culturel et naturel accorde à la commune la responsabilité de gérer, protéger et sauvegarder les biens culturels locaux. Elle est aidée dans ce domaine par les services déconcentrés du ministère de la culture. Par ailleurs, le ministère de la culture reste le principal responsable du processus de patrimonialisation au niveau national. Il est aussi chargé d'apporter de l'aide aux organes décentralisés par le biais de ses services déconcentrés. Par contre, Les relations entre les organes décentralisés et le ministère de la culture ne sont pas détaillés par la loi 2007-20.

En ce qui concerne spécifiquement l'organisation des festivals culturels, une fois encore, la réglementation nationale est restée muette. Toutefois la jurisprudence démontre que les mairies détiennent le pouvoir de contrôle et de délivrance des autorisations diverses à l'organisation des festivals culturels, à l'échelle de leur territoire.

A l'instar d'autres pays de la sous-région ouest africaine, le Bénin s'est doté d'une politique culturelle au cœur de laquelle est placée, entre autres, la valorisation des œuvres d'art historiques du pays. Il s'est donc à cet effet, engagé dans une démarche de demande de la restitution des œuvres d'arts béninoises, jadis conservées en France au cours de la période coloniale. Depuis leur retour au Bénin le 10 novembre 2021, ces œuvres d'art suscitent admiration et curiosité de la part de toutes les couches sociales. Ceci témoigne sans doute d'un besoin latent au sein des populations béninoises, mais qui est resté malheureusement non comblé. Si au Bénin, et depuis l'avènement du nouveau régime, on note des réformes impulsées par le Programme d'Action du Gouvernement dans presque tous les secteurs dont celui de la culture, le professionnel de l'action culturelle pour le développement auquel nous aspirons, pourrait être préoccupé de connaître les dispositions que les communes à la base entreprennent pour garantir une continuité de cet effort national dans les territoires. De même, depuis l'avènement de la décentralisation, l'Etat a transféré un certain nombre de compétences aux communes, à travers la loi sur la décentralisation. Au rang de ces

compétences, il y a l'action culturelle locale qui relève pleinement des prérogatives des communes. Près de vingt-deux ans d'expérience de la décentralisation au Bénin, nous nous sommes posé la question de savoir si l'arsenal juridique et organisationnel mis à disposition des communes, a permis de créer une dynamique culturelle qui contribuerait au développement économique local, à l'image des mesures et actions portées par le gouvernement dans le même sens. Il est vrai que le transfert des compétences n'a pas été forcément suivi de transfert de ressources conséquentes. Mais le cadre organisationnel des mairies, si efficient, constituerait un tremplin pour susciter un bon élan auprès des professionnels de la culture qui à la recherche des profits personnels, peuvent se constituer en de véritables financeurs de l'action culturelle locale. Ceci relève d'une volonté de notre part de mesurer comment les initiatives privées, par ailleurs, peuvent constituer des leviers d'action, pour les pouvoirs publics locaux.

C'est dans ce cadre que nous avons choisi d'orienter notre sujet de recherche sur la problématique de la contribution des festivals culturels au développement économique de la commune de Glazoué. Comme étude de cas, nous avons choisi d'étudier le Festival de l'Igname "*Laboko*" (FILA) qui promeut un tubercule identitaire appelé "*Laboko*" très prisé dans l'alimentation des béninois. Le festival se tient habituellement dans la semaine précédant chaque 15 Août de l'année, période propice à la sortie de l'igname "*laboko*". Il mobilise toute la diaspora Idaatcha, les populations locales et les autorités politiques du département ainsi que les acteurs de l'économie locale. En dépit de l'inexistence d'outils de collecte de statistiques sur la dynamique du secteur culturel dans les communes, force est de constater que les communautés ne manquent pas de prendre des initiatives personnelles visant à organiser des festivals, des rencontres et autres activités culturelles, qui mobilisent et font émerger professionnels ou non de la chose culturelle dans les territoires. Ces derniers sont de plus en plus visibles et expliquent que les festivals culturels commencent à gagner en visibilité dans le débat local en tant que facteur de développement et de mobilisation des forces vives du terroir autour des idéaux de développement de leur lieu d'origine. Il y a donc une prise de conscience assez significative sur le rôle du secteur culturel dans le développement économique local. La culture agit donc à double titre sur le développement local :

- A travers la contribution directe et indirecte des secteurs culturels à l'activité économique et au développement matériel, ainsi que par leur potentiel.

- A travers sa contribution à la cohésion sociale, à la promotion de la tolérance, à l'intégration des catégories défavorisées de la population et à la gestion de conflits.

De ce fait, les ressources financières investies dans l'organisation des festivals culturels se justifient pleinement. En outre, la culture doit être prise en compte comme une dimension fondamentale dans les efforts de développement dans tous les secteurs.

A travers les activités réalisées par des opérateurs culturels : artistes, créateurs, entrepreneurs individuels, entreprises privées, associations, institutions culturelles, organismes relevant du secteur public, structures de formation, etc., l'impact économique direct de la culture peut se matérialiser. Ces activités consistent en la fourniture de biens ou services, marchands ou non marchands, susceptibles d'être valorisés en terme économique. La valorisation de cet ensemble d'activités correspond à l'apport économique des secteurs de la culture dans le Produit intérieur Brut local et national.

A cet apport direct des secteurs culturels, il convient d'ajouter l'activité induite dans une série d'autres secteurs d'activités connexes, qui ne sont pas de secteurs culturels en tant que tels, mais en sont tributaires ou contribuent à la production de biens, de services ou de manifestations culturelles : prestataires techniques, services administratifs et financiers, services dépendant du tourisme culturel, produits connexes tels que le matériel de son et d'image, etc.

Il est donc à signaler que les activités liées aux secteurs culturels, de par leur diversité sont étroitement imbriquées dans l'ensemble du système économique local et en sont une composante indissociable. Ces secteurs accompagnent le développement de toute l'économie locale.

Malheureusement, dans les pays en développement, peu d'études et de données statistiques sont disponibles pour mesurer de façon exhaustive l'impact économique de la culture sur les territoires. L'impact économique direct des activités culturelles ne se limite cependant pas à la somme des valeurs des biens et des services produits par les opérateurs culturels dans ces secteurs. D'autres impacts importants découlent des activités culturelles et artistiques, notamment en ce qui concerne le développement local.

Les manifestations et événements culturels, en particulier les festivals et autres manifestations artistiques destinées au grand public, ont un impact positif sur l'activité économique locale

dans tous les secteurs. Ces événements culturels sont présents tant dans toutes les régions du Bénin et représentent une importante source de revenus pour les économies locales.

La dynamique générée autour des activités culturelles, du patrimoine ou des événements culturels au niveau de certaines localités permettent, par la valorisation de leurs spécificités culturelles, un rééquilibrage du développement économique entre les territoires en dehors des grandes agglomérations à potentiel culturel mondialement reconnues et qui produisent des externalités positives indépendantes de la dynamique des acteurs locaux. Le développement des activités culturelles décentralisées contribue à l'essor économique et social des régions périphériques, par la mise en valeur des atouts culturels spécifiques.

L'objet de notre étude étant d'explorer les modalités d'imbrication de ce pouvoir de contrôle avec le champ de développement économique local, nous présenterons dans la suite du travail, et de façon empirique, les expériences qui se font dans la commune de notre champ d'étude. Le développement local mobilise plusieurs acteurs autour des actions qui le sous-tendent. Ces derniers peuvent en constituer l'élément central comme peuvent être le complément avec un certain nombre d'autres actions pour produire un impact structurant capable d'apporter des améliorations significatives aux conditions de vie des populations. Cependant, face aux restrictions budgétaires que connaissent bon nombre de collectivités locales, une approche plus ou moins intégrée du développement local est recommandée. Elle permet d'imbriquer les thématiques entre elles à l'effet de produire des résultats systémiques qui engagent plusieurs domaines et acteurs à la fois. C'est justement en s'inscrivant dans une telle approche que nous estimons que le secteur de la culture, au regard des dynamiques qu'il draine, ne manquerait pas d'impulser le développement économique des territoires. Cependant, en considérant le contexte administratif et financier contraignant des collectivités locales béninoises, nous avons préféré poser la question autrement à savoir :

- Quels les outils dont disposent la commune de Glazoué pour la mise en œuvre de sa politique culturelle dans le cadre de la décentralisation ?

Des hypothèses de recherche ont été émises pour répondre à ces questions.

1.1.1.2- Hypothèses

Trois hypothèses sous-tendent cette recherche :

- La commune de Glazoué ne dispose pas des outils nécessaires pour la mise en œuvre de sa politique culturelle ;

- Le festival laboko serait un potentiel économique pour le développement économique de la commune de Glazoué ;
- Le festival laboko est très peu pris en compte dans les documents de planifications de la commune de Glazoué et contribue peu à l'économie locale.

La mise en œuvre de la présente étude requiert que les objectifs afférents soient clairement définis.

1.1.1.3- Objectifs

Pour bien élucider les dynamiques qui se mènent sur les territoires dans ce sens, nous nous sommes fixés comme objectifs:

- énumérer les outils dont disposent les communes pour la mise en œuvre de la politique culturelle dans le cadre de la décentralisation ;
- analyser la dynamique du festival de l'igname laboko ainsi que son potentiel économique ;
- proposer des stratégies de dynamisation de ce festival afin qu'il contribue au développement économique local de la commune de Glazoué.

1.1.2- Point des connaissances

Divers et variés ouvrages, fruits de la réflexion de plusieurs auteurs, ont porté sur la problématique des festivals culturels dans le développement économique des territoires. Ceux qui sont consultés dans le cadre de cette étude se présentent ainsi qu'il suit :

Ronström OWE, 2014, *festivals et festivalisation*, Cahiers d'ethnomusicologie [En ligne], 27 | 2014, mis en ligne le 14 novembre 2016, consulté le 10 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/2159>. Dans cet article, l'auteur a mené une réflexion abstraite et théorique sur les festivals. Après une introduction sur le concept, les types et l'histoire des festivals de musique en Suède, Ronström O., examine quatre pratiques contemporaines : la festivalisation des événements, de la vie musicale, du comportement musical, ainsi que l'ensemble de la culture et de la société. Il n'a pas manqué de porter son analyse sur l'expansion du phénomène festival en soi, et de faire ressortir un certain nombre de caractéristiques, d'implications et d'effets de la festivalisation. Toutefois, l'auteur dans ses analyses n'a pas mis un accent particulier sur les différents acteurs qui peuvent faciliter la festivalisation des événements culturels sur les territoires d'accueils. Pour **Fabienne Collard**, **Christophe Goethals** et **Marcus Wunderle**, 2014, *les festivals et autres événements*

culturels, Dossiers du CRISP n°83, pp9-115, les événements culturels qu'ils soient récurrents ou ponctuels, font la part aux arts de la scène (musique avant, théâtre et danse dans une moindre mesure). Ces acteurs de la chose culturelle, clarifient de même que les festivals et les autres événements s'affichent comme des manifestations importantes, un moment unique et exceptionnel qui réunit un public autour d'un univers artistique. Ainsi, en faisant la part belle à l'aspect convivial des festivals, ces auteurs n'ont pas montré l'importance des festivals dans la mobilisation des ressources pour l'économie locale pour ainsi susciter aux collectivités locales la prise en compte des festivals culturels dans leur politique. Selon **Alain Lefebvre, Robert Boure**, 2000, *la médiation culturelle du territoire : l'exemple de trois festivals en milieu rural*, Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest européen, pp 49-56. Les auteurs, mentionnent que la plupart des études sur la dimension territoriale des festivals mettent en évidence l'impact économique et social de ces derniers sur le milieu d'accueil. Sans méconnaître l'intérêt d'une telle approche même si les indicateurs utilisés ne sont pas toujours pertinents, l'analyse proposée ici s'inscrit dans la perspective des interactions socio-spatiales. L'analyse montre clairement que les festivals constituent « un passeur privilégié » de territoires. Malgré les intéressantes notions développées dans cet article, le volet de l'économie locale n'est pas bien élucidé. Pour ce qui est des retombées économiques du festival, **Dechartre Philippe**, 1998, *avis du Conseil Economique et Social sur le financement et les retombées des événements culturels*, CES-France, 196p dans ce rapport au Conseil Économique et Social de la France, l'auteur souligne que les festivals génèrent de l'emploi : « des emplois directs liés à la composante artistique d'une part, et à son administration d'autre part, des emplois générés par les festivals dans les secteurs liés à son activité, mais aussi dans des secteurs connexes ». Ces emplois peuvent être, selon **Dechartre** « saisonniers partiels, intermittent » et bénéficient souvent à l'économie locale à moins que les qualifications voulues ne soient pas disponibles sur le marché local de l'emploi. Cependant, en insistant sur les emplois générés par les festivals, le rapport n'a pas mentionné les stratégies à mettre en place pour que les festivals soient de véritables instruments de création de richesses. A cet effet, **NEGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse**, 2007, *les nouveaux territoires des festivals*, Paris, éditions Michel de Maule/France-festivals, 207p, à travers leur ouvrage, ont démontré que les festivals font l'objet de multiples débats sur leur nombre, leur rôle dans l'activité culturelle, leur importance en termes de création et d'emploi artistiques. Ils combinent une approche quantitative, recensant les principaux indicateurs (fréquentations, partenariat, économie et dynamique artistique) dans leur évolution récente, et une analyse qualitative du parcours de ces événements singuliers. Un accent particulier est également mis

sur les stratégies de l'Etat, des mécènes, des collectivités territoriales et autres partenaires. Ce document tient compte parfaitement de plusieurs éléments entrant dans le cadre de notre étude sur les festivals. Toutefois, les auteurs ont plus orienté leur analyse sur les festivals de musique et de danse et plus loin considèrent les communes comme étant de simples partenaires des festivals. Or, nous dans notre démarche, les communes doivent être classées parmi les principaux acteurs des festivals, vu leur rôle dans le développement économique. Dans le même ordre d'idée, **Isabelle Garat et all**, 2007, *l'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs*, Géocarrefour, la ville événementielle, vol. 82/3 pp 111-121, souligne que les festivals étaient les choses des villes. Ils rapportent de même que les événements culturels retiennent peu le soutiens des décideurs politiques, « le soutien des politiques tiennent autant de la nécessité de diversifier des économies locales fragilisées que d'innover en offre culturelle et événementielle ». Les auteurs affirment : « rarement initiées par les pouvoirs publics, les festivals sont systématiquement rattachés à leur action en raison de la plus-value de notoriété qu'ils procurent », cela justifie d'ailleurs notre position sur la non reconnaissance des diverses dimensions des festivals culturels dans les territoires par les pouvoirs politiques. Mieux, **Milena Sestic Dragicevic et Maïga Lala Mariam Haïdara**, 2021, *évaluer l'impact du festival sur le Niger*, STICHTING DOEN, 78p, dans le cadre de leur rapport sur l'impact du festival sur le Niger, souligne que le festival est un amplificateur et un catalyseur de différentes pratiques artistiques, culturelles et socio-économique. De même, ce rapport a montré la contribution extrêmement importante du festival à différentes couches de la vie sociale et économique, au renforcement du secteur culturel, en particulier des petites organisations culturelles entrepreneuriales, des artistes et des entrepreneurs culturels individuels au Mali et au-delà du Mali dans toute l'Afrique. Il met également un accent particulier sur les dimensions possibles que peut recouvrir un festival. Cependant, le volet implication des collectivités locales n'est pas examiné. Par contre, **VISSOH Ahotondji Sylvain**, 2021, *ville et événement : Analyse de l'inscription territoriale de « la fête du 15 août » dans la ville de Savalou (centre Bénin)*, European Scientific Journal, ESJ, vol 17 n°42, pp 69-85, en s'intéressant à l'inscription territoriale de « la fête du 15 août », revient sur le rôle et l'implication de la commune dans l'organisation de cette fête. Il démontre que la faible retombée financière de la fête à la mairie de Savalou résulte du manque de coordination des manifestations par la commune. D'où l'importance pour nous, de mettre un accent particulier sur l'implication des collectivités locales dans l'organisation des festivals culturels afin que ces derniers puissent réellement contribuer à l'économie locale.

1.1.3- Clarification des concepts

➤ La notion de Festival culturel

Un festival est une manifestation à caractère festif, organisée à une époque fixe ou non et récurrente annuellement, autour d'une activité liée au spectacle, à la culture, aux arts, aux loisirs, et d'une durée d'un ou plusieurs jours. Elle prend le qualificatif culturel lorsqu'elle permet dans son expression, des activités qui promeuvent ou révèlent des valeurs apprises, qui se transmettent, qui sont produites ou inventées, et qui sont communes à un groupe d'individus. Ces valeurs, la plupart du temps, constituent le socle des liens sociaux entre eux.

➤ La notion de développement économique local

Le développement économique fait référence à l'ensemble des mutations positives, techniques, démographiques, sociales, sanitaires, que peut connaître une zone géographique et ses habitants. Il est dit local lorsqu'il s'applique à l'échelle des communes. Le développement économique constitue à la fois un domaine unique et mutualiste du développement global car son effectivité peut découler de la mise en contribution de divers autres domaines, dont le culturel, le social, l'environnement...

➤ La notion du Territoire

La notion de **territoire** prend en compte l'espace géographique ainsi **que** les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles qui s'y mènent. Elle inclut l'existence de frontières, pour un **territoire** politique ou administratif, ou de limites pour un **territoire** naturel. Il est donc un ensemble formant une unité cohérente, physique, administrative, humaine et qui a une histoire.

1.2- Cadre institutionnel

1.2.1- Présentation du GIC, organisme d'accueil du stage

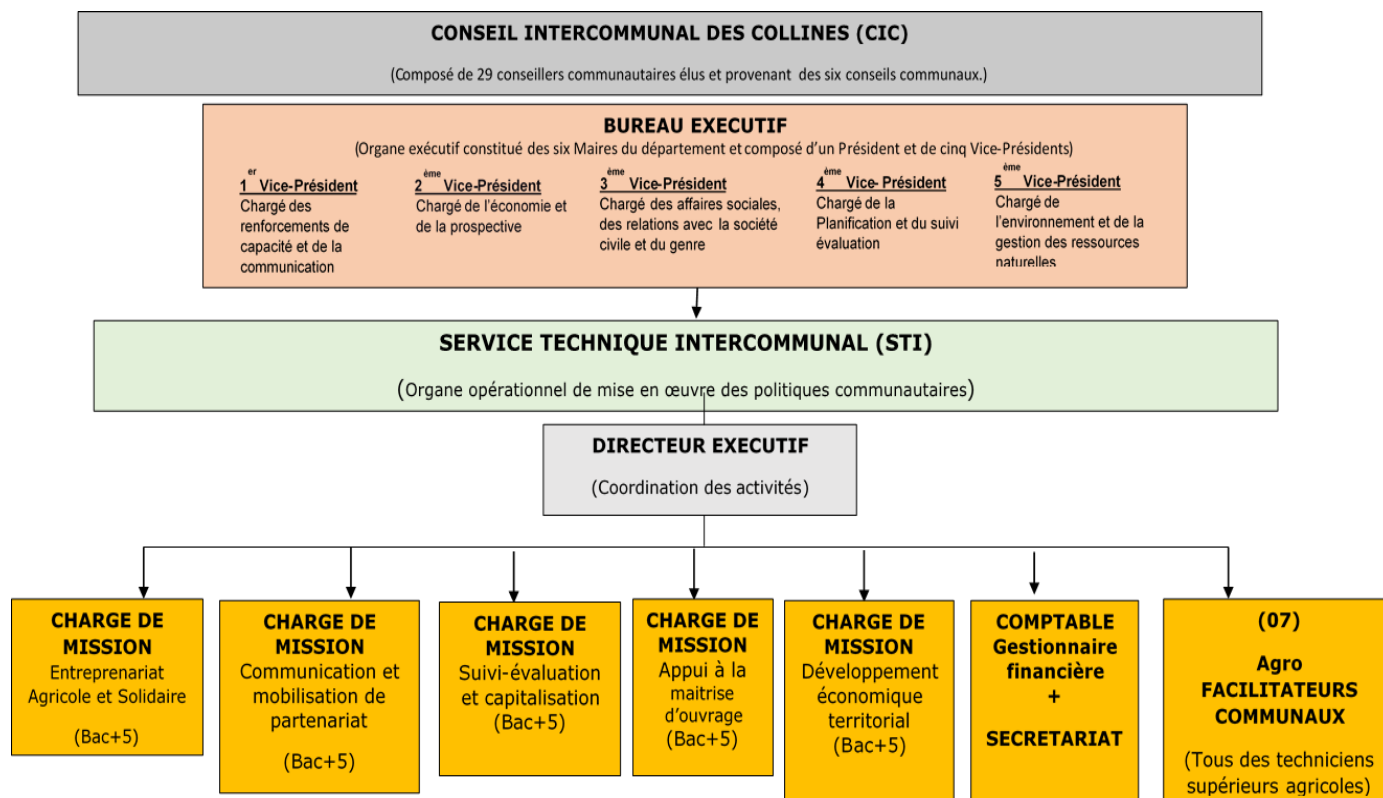
1. Eléments de contexte du territoire	• Association Intercommunale à statut loi 1901, composée de six (06) Communes du département des Collines (Dassa-Zoumé, Savalou, Bantè, Glazoué, Savè, Ouessè). • Une population globale d'environ 800000 hbts pour une superficie territoriale de 14000 kilomètres carrés ; • Un territoire situé dans la région centre du Bénin avec un positionnement géographique stratégique. • Territoire charnière de la mobilité transfrontalière du bétail entre le Togo, le Nigéria, le Burkina-Faso et le Niger et à fort potentiel de l'économie de la mobilité du bétail
---------------------------------------	---

	Un territoire à fort potentiel agricole : 8000 km² de terres cultivables avec quelques chaînes de valeur phares (cajou, rônier, riz, arachide, soja, miel, igname et manioc), Une population majoritairement rurale et à faible revenu (près de 70% sont agricoles) 
2. Diagnostic culturel et touristique du territoire des collines	Climat-Energie - Territoire à caractéristiques climatiques mixtes et partagées entre 2 zones climatiques (Nord et Sud) ; - Potentiel agricole et économique très affectés par la sécheresse excessive et la pluviométrie très fluctuante ; - Difficultés d'accès aux financements climat-énergie adaptés aux réalités rurales ; - Forte attention du GIC aux effets climatiques sur son territoire - Besoin croissant de couverture intégrale des localités en énergie (éclairage et usage productif) pour répondre à la problématique d'exode rural et redynamiser l'économie locale ; - Faible capacité financière des collectivités face aux difficultés énergétiques et absence de politique énergétique locale.
	Problématiques et enjeux culturels - un paysage pittoresque et unique avec ses affleurements rocheux et un couvert végétal dense et naturel ; - un héritage culturel diversifié et vivant ; - des manifestations spirituelles d'envergure internationale. Ces atouts génèrent des dynamiques au nombre desquelles : - des manifestations religieuses fréquentes et d'ampleur internationale. Le pèlerinage marial à Dassa-Zoumè, le pèlerinage des Ogboni à Savè, le pèlerinage du christianisme céleste à Savalou ; - l'organisation de manifestations culturelles (FACI, Mahi Ouendo, Daibi etc.) mais un abandon progressif de la transmission aux jeunes générations ; - des initiatives de valorisation du patrimoine naturel et culturel. La maison du tourisme à Dassa-Zoumè, les sentiers de randonnées à Savalou, la ferme Tobé à Banté,

	CPN les Papillons à kamaté ; • une tendance à l’ancrage des populations qui viennent dans les Collines ; • une amélioration des infrastructures et des services ; • une pression forte de l’urbanisation dans les chefs-lieux de commune et la dynamisation de centres secondaires ; Les enjeux qui découlent de cette caractéristique du territoire des Collines sont : ✓ la préservation, la valorisation et la promotion des patrimoines ; ✓ la coordination des initiatives des acteurs des communes le renforcement de la cohésion sociale ; ✓ la maîtrise des conditions d’urbanisation.
3. Quelques projets qui illustrent au mieux la capacité de gestion de financement du GIC	Climat-Energie • Projet CEMAATEERR (Climat Energie : Mesures d’Adaptation et d’Atténuation sur les Territoires Ruraux). Phase 1 <u>Montant et sources de financement</u> : 142 000 000 CFA/Agence Française de Développement (AFD) et le Geres (2017 à 2019) • Projet CEMAATEERR (Climat Energie : Mesures d’Adaptation et d’Atténuation sur les Territoires Ruraux). Phase 2 <u>Montant et sources de financement</u> : 150 654 696 CFA/Agence Française de Développement (AFD) et le Geres (2019 à 2022) Agriculture et agropastoralisme • Projet Intercommunal d’Appui à la Gestion Durable des Terres et d’Adaptation aux Changements Climatiques dans le Département des Collines (PAGDT-C) <u>Montant et sources de financement</u>: 112 893 560 CFA / Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Expertise France, Geres, Union Européenne, Fonds Français pour l’Environnement Mondial, Hauts-de-France (Ex Conseil Régional de Picardie) : 2013-2016 • Projet d’Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux en Afrique de l’Ouest (PARSAO) <u>Montant et sources de financement</u> : 2 394 484 442 F CFA/ Agence Française de Développement, UKAID et ONG Acting For Life ; 2015-2018 • Projet d’Appui à la Restauration de Masse et Institutionnelle (PARMI) <u>Montant et sources de financement</u> : environ 100 000 euros /CFSI, Fondation de France, AFL et Communes des

	Collines/2018-2021 • Projet d'Appui à la Mobilité du bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés. (PAMOBARMA) <u>Montant et sources de financement</u> : 90 000 € / UE et AFD / 2018 à 2022 Développement économique : • Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique des communes des collines (PIADE) <u>Montant et sources de financement</u> : 600 000 euros / Union Européenne / 2019 à 2022 Formation et Insertion professionnelle des jeunes • Projet de Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires (TERSAA) sur les territoires (formation aux métiers agricoles des jeunes défavorisés) <u>Montant et sources de financement</u> : 127 000 euros
4. Demain, le GIC : Les principaux enjeux pour un développement cohérent, équilibré et à dimensions humaines de son territoire	• Enjeu de développement de stratégies pour rendre l'agriculture intelligente face au climat • Enjeu de gestion rationnelle et intelligente de la mobilité des populations dans les centres urbains des communes et de gestion intelligente et rentable du stationnement des véhicules de transport de marchandise (camions) en transit sur le territoire • Enjeu de préservation/valorisation du potentiel agricole du territoire • Enjeu de développement de sources d'énergie alternatives pour une transition énergétique adaptée à tous les usages d'aujourd'hui • Enjeu de développement de stratégies de promotion d'une offre touristique durable et intégrée à l'échelle communale et intercommunale • Enjeu de promotion d'une approche de développement économique basée sur la valorisation des produits du territoire, de sécurisation et de valorisation des investissements marchands • Enjeu d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan climat-énergie territorial

Figure 1 : Organigramme fonctionnel du GIC



1.2.2- Déroulement du stage

Démarré le 04 juillet dans le cadre de la soutenance de notre mémoire de Master Professionnel nous avons sollicité et obtenu un stage au sein du service technique intercommunal du GIC pour mener une recherche sur la contribution des festivals culturels organisés dans ses communes membres au développement économique local. Notre stage a été placé sous le tutorat de Monsieur Thierry TCHEKPO qui occupe le poste de Chargé de communication et sous la supervision générale du Directeur Exécutif.

Concrètement pour moi, il a été question de poser un diagnostic sur la réglementation en vigueur et leur capacité à faciliter une franche collaboration entre les autorités locales et les promoteurs de festivals culturels afin de permettre leur participation aux politiques de développement. Ensuite, analyser les pratiques d'aujourd'hui en termes de planification et programmation des festivals culturels dans les communes. Les conclusions de ces deux volets du travail me permettront d'aboutir à une idée de projet professionnel, qui soit ma proposition de réponse à la problématique étudiée.

Au sein du service technique du GIC, il a été désigné un tuteur de mon stage qui a la charge d'assurer la qualité de mes productions et de ma démarche. Cependant, il m'a été fait obligation de découvrir et de m'imprégner du quotidien des autres chargés de mission, quand bien même ces derniers n'étaient pas concernés au premier rang par ma mission. Le but d'une telle injonction selon mes encadrants est de m'habituer à l'obligation de la mise en cohérence et synergie de l'ensemble des actions du GIC malgré la diversité des domaines auxquels elles sont liées. Car selon eux, aucune action du GIC ne peut être isolée des autres.

Au cours des premiers moments de présentation et de défense de mon sujet de mémoire afin de convaincre mon tuteur de mon engagement de ma maîtrise du sujet, nous avons travaillé tous les deux à élaborer un planning de déroulement et de suivi de la mission. Tout mon travail devrait donc s'inscrire dans ce planning afin que mon compte rendu final puisse être fait dans le délai. Ensuite, le planning global a été séquencé en une feuille de route hebdomadaire qui devra renseigner mes évolutions et en ressortir les retards éventuels. Cette feuille de route est présentée tous les lundis au tuteur et parfois en réunion de coordination (en présence de tout le personnel du service technique). Ce fut une belle expérience en matière de planification des activités et l'obligation de rendre compte. J'ai été autorisé à accéder à la bibliothèque du service technique qui regorge des documents stratégiques produits par le GIC lui-même et ceux des mairies ainsi que de l'Etat central qui sont en lien avec les dynamiques locales. Les quelques jours passés à parcourir cette banque de documents m'ont permis de nourrir mon esprit des actualités du GIC et de ses communes dans divers domaines de développement et de repérer le fil conducteur de la collaboration avec les autres entités intervenant sur le territoire. Au fur et à mesure je produisais également de petites notes sur les documents qui me semblaient d'enjeu.

En dépit de ce que mon sujet de recherche ne fait pas objet d'un projet en cours de réalisation par le GIC, je faisais des missions de terrain par moment avec différentes équipes. Notamment, mes missions de terrain ont consisté à rencontrer les élus et techniciens concernés par mon sujet ainsi que les professionnels de l'action culturelle dans les communes. J'avais besoin de les rencontrer en amont pour négocier les dates de mes rendez-vous pour les entretiens avec eux ainsi que de leur expliquer l'enjeu de ma mission pour le développement local.

C'est ainsi que j'ai pu négocier mes premiers entretiens individuels avec un certain nombre d'élus et chefs services affaires sociales et culturelles de la commune de Glazoué. Il faut noter

également que ces moments d'échanges préalables avec eux ont permis de redimensionner mes guides d'entretien et la consistance de mes questionnaires.

Il s'agit de l'étape finale de ma mission de recherche et de synthèse de chacune des étapes intermédiaires validées par mon tuteur de stage. En s'inspirant du canevas de rédaction de mémoire d'étude mis à la disposition par l'université, j'ai pu produire des contenus pour meubler chacune des parties du canevas. A la fin de la rédaction de la version provisoire, il m'a été demandé d'en faire une restitution au personnel du GIC pour recueillir leurs observations techniques avant la transmission à mon enseignant encadrant.

1.3- Approche méthodologique

Pour mieux conduire la recherche, une démarche méthodologique de type qualitatif et quantitatif est adoptée. Elle s'est essentiellement basée sur la recherche documentaire, les investigations sur le terrain et le traitement des données.

1.3.1- Collecte des données

La collecte des données s'est basée sur la recherche documentaire et l'enquête sur le terrain.

1.3.1.1- Recherche documentaire

La recherche documentaire a porté sur deux thématiques essentielles : festivals culturels et développement économique. Elle s'est soldée par une bonne moisson de données et informations obtenues au sein de diverses Unités d'information documentaire (bibliothèques, archives, centres de documentation) et services administratifs, présentés dans le tableau ci-après.

Tableau n° 1 : Quelques unités d'information et Services publics visités

Centres de documentations/structures	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Centre de documentation de la FASHS/UAC	Articles, thèses, mémoires, rapports et périodiques	Informations générales sur les festivals culturels dans le développement économique
Centre de documentation de l'INMAAC	Mémoires et rapports	Informations relatives aux festivals culturels et méthodologie
Maire de Glazoué	Rapports, documents divers	Informations générales sur la décentralisation et la gouvernance locale
Internet	Ouvrages, thèses, mémoires, rapports, articles...	Informations générales et spécifiques sur le sujet de recherche.

Source : Travaux de recherche, octobre 2022

Ces différentes structures nous ont permis de conduire la revue de littérature et à faire l'état de la question de festivals culturels et surtout de leur contribution au développement économique local. A l'issu de la recherche documentaire dans les centres et sur internet récapitulés dans le tableau I a été constaté l'existence d'importants articles, rapports, ouvrages généraux et spécifiques qui ont permis de mieux cerner les contours du sujet. Elle a été complétée par les travaux de terrain.

1.3.1.2- Techniques de collecte des données

L'observation participante, les enquêtes de terrain et les entretiens ont été les techniques utilisées pour la collecte des données. Les observations participantes ont permis d'observer les rituels de la célébration du Festival de l'Igname Laboko (FILa), échantillonné pour l'étude. Elles ont permis d'apprécier les acteurs mis en interaction dans l'organisation, les activités économiques mises en branles par le festival et le rôle de la mairie. S'agissant des enquêtes de terrain, elles ont permis de collecter les données relatives à la chose culturelle mise en valeur par le festival, la taille de l'écosystème d'acteurs que mobilise le festival ainsi que leur qualité, les différentes activités économiques suscitées par le festival et la nature du

lien existant entre organisateurs et les autorités locales. Au cours de ces enquêtes, des questionnaires élaborés ont été administrés aux personnes sélectionnées selon un critère d'échantillonnage bien défini. Quant à l'entretien, il est réalisé au moyen d'un guide d'entretien qui a été adressé aux personnes ciblées à cet effet. L'entretien a porté sur la connaissance du niveau du portage socio politique du festival, la compréhension des enjeux économiques du festival par les organisateurs, et à la contribution du festival au développement économique local.

1.3.1.3- L'échantillonnage

Des entretiens libres ou guidés avec des personnes ressources et personnalités ciblées ont été privilégiés, dans le cadre de la recherche qualitative et quantitative. Ces personnes représentent pour la plupart, des personnes averties dans la gouvernance locale, de la commune de Glazoué ainsi que dans l'organisation du festival de l'igname laboko. Les entretiens ont permis d'obtenir leurs avis et opinions en profondeur, sur la problématique de l'impulsion du développement économique local à travers le potentiel festivalier de l'igname loboko. Nous avons utilisé la formule de calcul de fréquence ou $f = (ni/N) \times 100$ où f désigne la fréquence, ni est le nombre total de personnes ayant fourni la réponse, i et N le nombre total de personnes interrogées.

Grâce à ces derniers nous avons pu disposer des données aussi quantitatives que qualitatives. Les données qualitatives concernent la perception de la place des festivals culturels dans le développement économique et l'appréciation, par les populations et autres acteurs associés, sur la dynamique du festival à ce jour. Les données quantitatives concernent l'évaluation des contributions de cette fête communautaire dans le développement local du territoire des collines en général et de la commune d'accueil en particulier. A propos des groupes cibles et de l'échantillonnage, au regard de la diversité des informations à recueillir, il est considéré comme population d'étude l'ensemble des acteurs impliqués dans le système organisationnel du festival ainsi que les acteurs qui contribuent à son animation (les restaurants et bars...). Des personnes ressources capables de fournir des informations ont été interrogées. A cet effet, les groupes cibles sont constitués des élus locaux, les promoteurs de bars et restaurants, les membres du comité d'organisation du festival, les populations, les chefs service affaires culturelles présents dans la commune. Le tableau ci-après présente la liste des personnes enquêtées.

Tableau n° 2 : Liste des personnes enquêtées

Désignation	Effectif
Elus	11
Agents communaux	13
Revendeurs commerçants	17
Restaurateurs/trices	15
Auberges/motels	07
Festivaliers	37
TOTAL	100

Source : Travaux du terrain, août 2022

1.3.1.4- Outils de collecte des données et difficultés rencontrées

La présente étude a été réalisée à l'aide d'un certains nombres d'outils. Il s'agit de :

- un guide d'entretien qui a rendu facile les entretiens avec les membres du Conseil Communal;
- le questionnaire qui a permis de collecter des informations auprès des Chefs services de la mairie, des Chefs de quartiers de ville et Chefs de village puis des acteurs économiques et membres d'organisations socio-professionnelles;
- un enregistreur ;
- un appareil photographique pour la prise des photos.

La collecte des données n'a pas été fort simple. Certes tous les acteurs ciblés se sont rendus disponibles aux différents rendez-vous et ont accepté de collaborer. Appuyé par les techniciens du service technique du GIC, une note descriptive et de présentation des enjeux de la collecte des données a été élaborée et jointe aux différents courriers de demande de rendez-vous. Par contre, dans l'administration des questionnaires, nous avons constaté que les personnes ciblées n'avaient jamais été soumises à de pareilles enquêtes, par le passé. Il a fallu préciser les questions et d'encadrer les réponses que les personnes fournissaient afin d'éviter de tomber dans les rhétoriques politiques ou de toutes autres formes.

Du côté des acteurs économiques, ils ont été très peu à être dévoués à nous fournir les vraies réponses en ce qui concerne leurs chiffres d'affaires. Il nous a été rapporté par la suite que les acteurs économiques confondent très souvent ces genres de questionnaires à une collecte de données de l'administration fiscale, et donc se réservent de répondre

convenablement. Nous avons eu la chance d'avoir associé quelques techniciens de la mairie qui nous ont permis grâce à leurs conseils, de reconsidérer le format des questionnaires et l'approche d'administration aussi.

Quant aux autorités locales, leur agenda respectif n'était pas favorable à nos rendez-vous. Il a fallu d'autres mesures d'adaptation pour pouvoir les interroger au cours d'une de leur participation à une séance de travail dans les locaux de la mairie. Par contre, les techniciens communaux, notamment les responsables en charge des actions culturelles et sociales des mairies se sont très bien mis à notre disposition, comme convenu dans les rendez-vous.

Les ONG enquêtées se sont rendues disponibles, mais n'étaient pas dévouées à fournir des informations les concernant. Elles s'offusquent de leur faible implication malgré tous les efforts de mobilisation sociale qu'elles font. Il y en a eu qui ont bien accepté le rendez-vous mais qui ont refusé de répondre à nos questions. Il a fallu l'intermédiation des techniciens communaux pour qu'elles reviennent sur leur décision et pouvoir se prêter un tant soit peu à nos préoccupations.

En somme, toutes ces difficultés n'ont pas pu compromettre la qualité des données collectées. L'assistance des techniciens du service technique du GIC et de ceux des mairies ont permis d'atténuer les impacts des difficultés. Par endroit, certains rendez-vous ont été reprogrammé à la convenance des acteurs, et ceci toujours dans le bus de calmer les ardeurs.

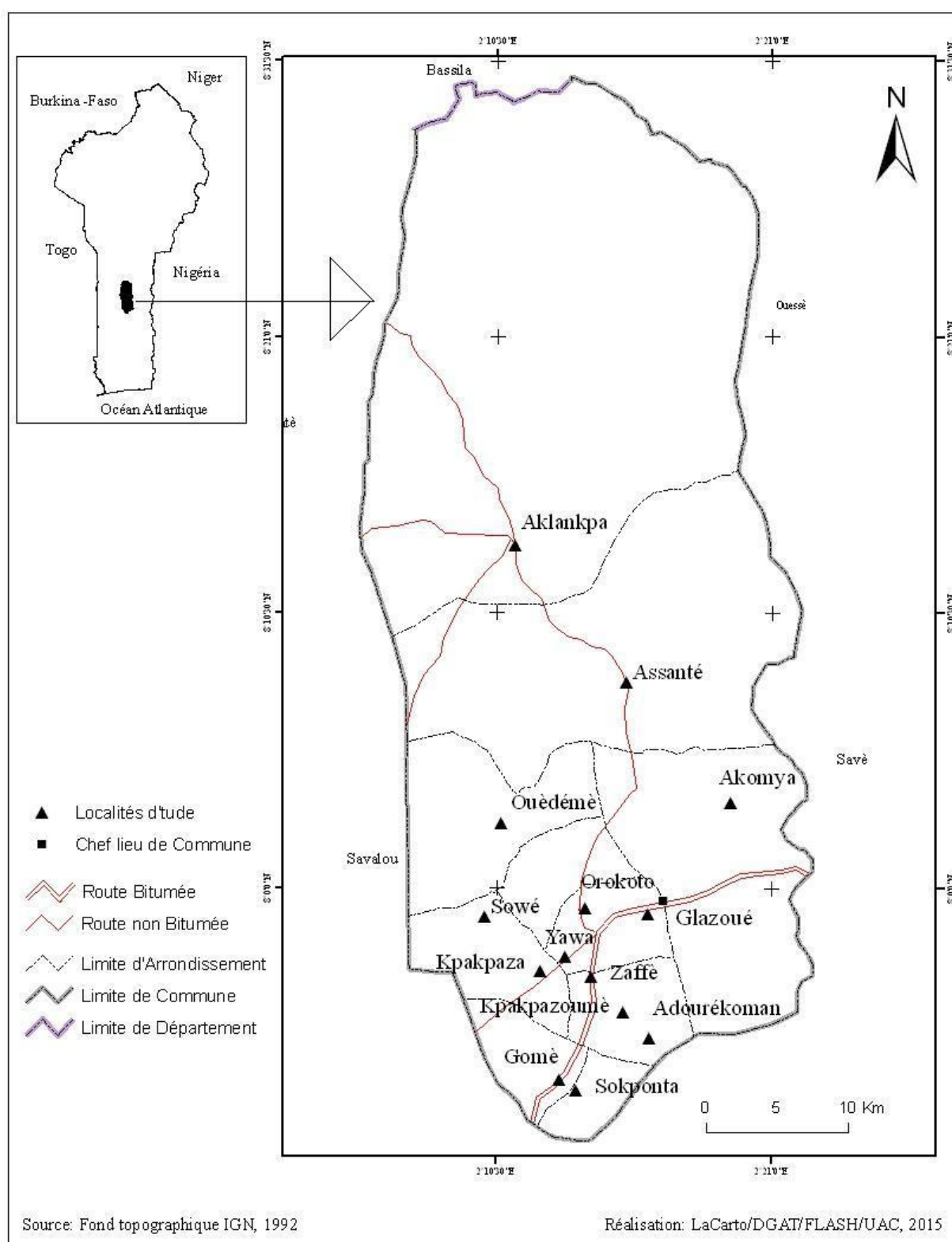
Deuxième partie:
Traitement et analyse des résultats
d'enquêtes

2.1- Cadrage géographique de l'étude et méthodes de traitement et d'analyse des données collectées

2.1.1- Cadrage géographique de l'étude

La commune de Glazoué est située dans la partie méridionale du département des collines, à 234km de Cotonou. Elle est limitée au nord par les communes de Bassila et de Ouèssè, au sud par la commune de Dassa-Zoumé, à l'est par les communes de Ouèssè et de Savè et à l'ouest par les communes de Savalou et de Bantè. Le territoire de la commune couvre une superficie de 1750km, soit 1,5% de la superficie nationale et compte 48 villages administratifs auxquels sont rattachés 230 localités réparties dans dix (10) arrondissements que sont : Aklamkpa, Assanté, Glazoué, Gomé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta, Ouèdèmè, Thio et Zaffé. La figure1 présente la situation géographique et administrative de la commune de Glazoué.

Figure 2 : Carte administrative de la Commune de Glazoué



2.1.2- Méthodes de traitement des données collectées

Aux termes des travaux de terrain, les fiches d'enquêtes ont été regroupées par catégories d'acteurs et il a été procédé à un dépouillement manuel. Une analyse de contenu a été effectuée sur les données qualitatives et un traitement statistique a été fait sur celles quantitatives à travers le calcul de fréquence selon la formule $F = (n_i/N) \times 100$ où F désigne la fréquence, n_i est le nombre total de personnes ayant fourni la réponse, i et N le total de personnes interrogées.

2.1.3- Méthodes d'analyse des résultats d'enquêtes

Les résultats issus du traitement ont été analysés sur la base de l'outil SWOT (Strengths, Weakness, Opportunities and Threats) ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Cet outil a permis de faire l'analyse systémique des forces, faiblesses, opportunités et menaces du festival en lien avec la problématique du développement économique local. Le but de l'analyse des données des travaux de terrain sur la base du modèle SWOT est de prendre en considération les facteurs internes et externes capables de favoriser une dynamique positive entre l'organisation des festivals culturels et l'essor économique des communes d'accueil, d'une part, et notre proposition de projet dans la suite du document, d'autre part.

2.2- Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses

2.2.1- Présentation des résultats de la statistique descriptive

Les résultats seront présentés en fonction des problèmes spécifiques posés, il s'agit de :

- Vérifier l'existence d'une politique culturelle
- L'organisation des FILA
- L'impact économique de FILA sur les différentes activités de la population

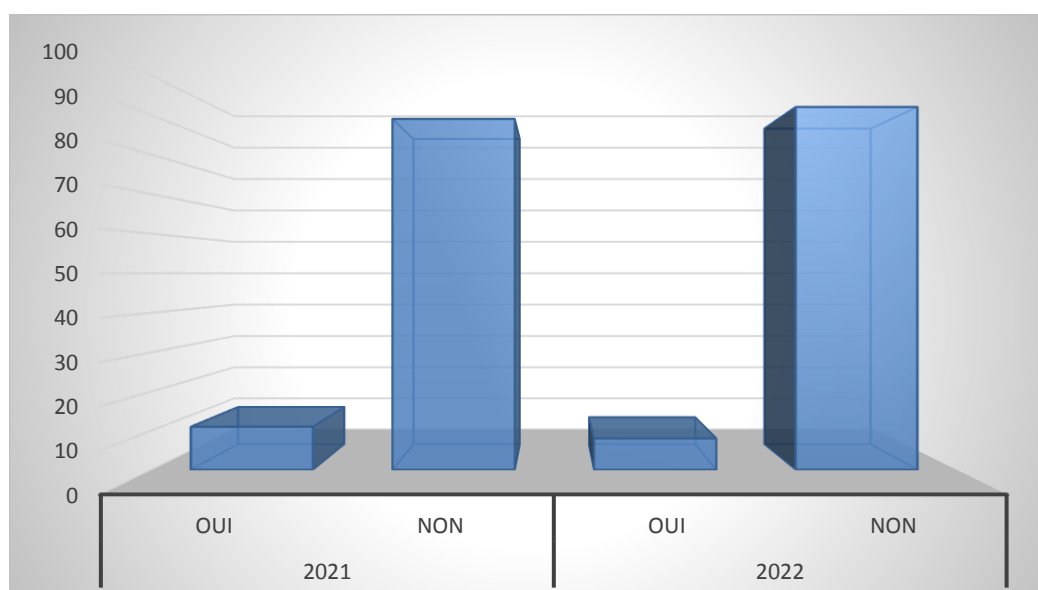
2.2.1.1- Présentation des résultats relatifs à l'existence d'une politique culturelle

Tableau n° 3 : Existence d'une politique culturelle

	2021		2022	
	Oui	Non	Oui	Non
Disponibilité d'un document de programmation spécifique des activités culturelles	11	89	8	92

Source : Travaux de terrain 2021- 2022

Figure 3 : Disponibilité d'un document de programmation spécifique des activités culturelles



Source: Travaux de terrain août 2021- 2022

La lecture du tableau révèle respectivement que 89% et 92% des sujet enquêtés au cours des années 2021 et 2022 affirme que la commune ne dispose pas d'un document de programmation spécifique des activités culturelles.

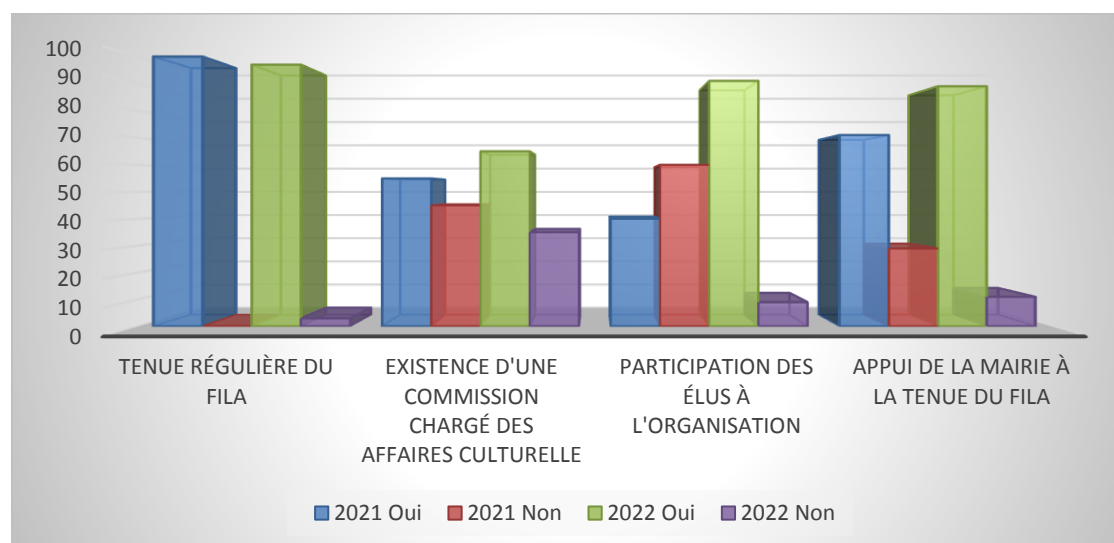
2.2.1.2- Présentation des résultats relatif à l'organisation des FILA

Tableau n° 4: Organisation des FILA

	2021		2022	
	Oui	Non	Oui	Non
Tenue régulière du FILA	100	0	97	3
Existence d'une commission chargé des affaires culturelles	55	45	65	35
participation des élus à l'organisation	40	60	91	9
Appui de la Mairie à la tenue du FILA	71	29	89	11

Source: Travaux de terrain août 2021- 2022

Figure 4 : Organisation des FILA



Source: Travaux de terrain août 2021- 2022

- 100 % des sujets enquêtés au cours des deux éditions du FILA ont déclaré que le FILA se tient régulièrement
- 55% et 65% des sujets enquêtés respectivement au cours des éditions 2021 et 2022 ont connaissance de l'existence d'une commission chargée des affaires culturelles dans la commune
- Le tableau révèle qu'au cours de l'édition 2021 du FILA 40% des enquêtés reconnaissent la participation des élus contre 91% des enquêtés au cours de l'édition 2022
- A travers le tableau plus de 70% des enquêtés des deux éditions ont affirmé que la Mairie appuie la tenue du FILA.

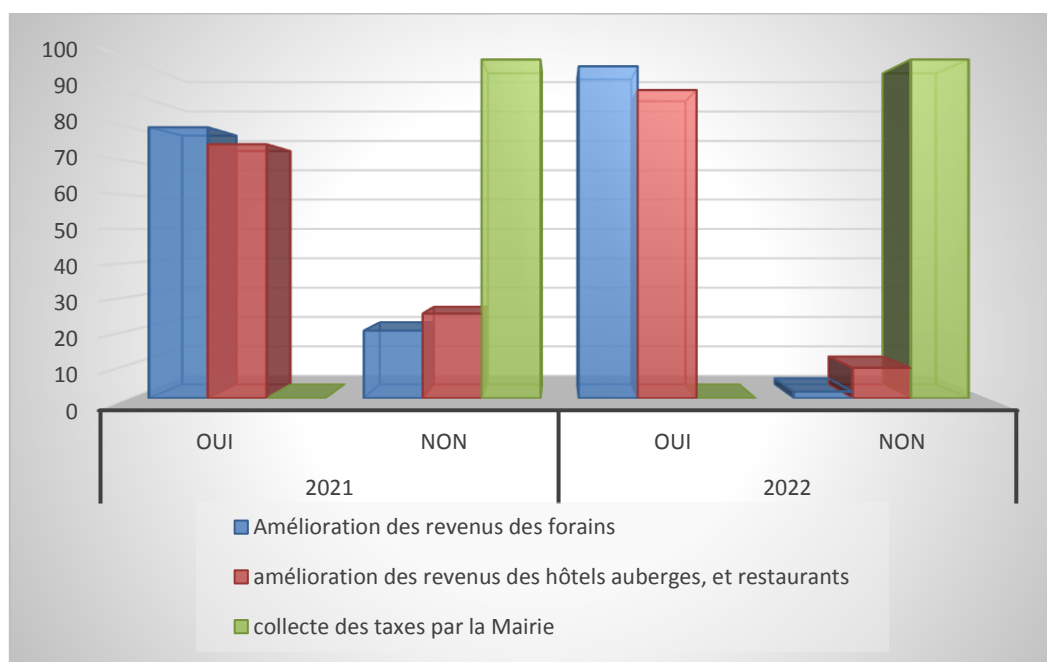
2.2.1.3- Présentation des résultats relatif à l'impact économique du FILA

Tableau n° 5 : Impact économique

	2021		2022	
	Oui	Non	Oui	Non
Amélioration des revenus des forains	80	20	98	2
amélioration des revenus des hôtels auberges, et restaurants	75	25	91	9
collecte des taxes par la Mairie	0	100	0	100

Source: Travaux de terrain août 2021- 2022

Figure 5 : impact économique de FILA (2021-2022)



Source: Travaux de terrain août 2021- 2022

- La lecture du tableau nous révèle que 80% et 98 % des forains enquêtés respectivement au cours des éditions du FILA 2021 et 2022 ont vu leurs revenus accrus.
- 75% et 91 % des enquêtés hôteliers, restaurateurs (trices) ont reconnu une amélioration de leurs revenus au cours des deux éditions de 2021 et 2022
- 100% des enquêtés au cours des deux éditions de notre étude affirme que la Mairie ne collecte aucune taxe sur les activités menées durant le FILA.

2.2.2- La commune de Glazoué et l'action culturelle

A la suite de notre enquête dans la commune de Glazoué sur l'existence d'un service culturel ou non, il ressort qu'elle dispose d'un service dédié aux affaires culturelles. Les techniciens responsables ont déclaré que les comités d'organisation des festivals culturels leurs font recours, mais la plupart du temps pour informer ou solliciter l'appui de la mairie à l'organisation de l'événement. La mairie dispose également d'une commission politique en charge des affaires culturelles et sociales, mais qui ne s'anime presque pas par faute de moyens financiers pour la prise en charge des sessions. Lors de l'entretien, il n'a nulle part été fait cas de l'existence d'un document de stratégie locale en matière de l'action culturelle, dans la commune. De cet état de choses, nous notons que la loi sur la décentralisation prévoit des dispositions juridiques pour une appropriation locale des enjeux culturels mais les mairies

manquent d'ingénieries pour les concrétiser sur leur territoire. S'il est connu de tous qu'une institution politique à l'instar d'une mairie ne peut agir efficacement que sur la base d'un arsenal juridique bien structuré et adapté, il va sans doute, que le contrôle des activités culturelles sur les territoires échappe totalement aux autorités locales. Selon la législation, une mairie est appelée à disposer d'un cadre de planification des actions culturelles sur son territoire et en définir les modalités d'organisation en mobilisant les acteurs et fusionnant les dynamiques afin qu'elles contribuent à une dynamique unitaire du développement local. A l'échelle de la commune de Glazoué, l'intervention de la mairie dans l'organisation des festivals se résume presque à la délivrance des autorisations de manifestations ou non. Au-delà de cela, la mairie contrôle moins les acteurs économiques mises en contribution dans l'organisation d'un festival, elle ne dispose pas d'un répertoire d'acteurs culturels à promouvoir.

Une commune accueillant un festival doit avoir pour première préoccupation, l'évaluation de la contribution de ce dernier à son économie locale. Elle est sensée, à cet effet, disposer des outils de programmation et de suivi des festivals se déroulant sur son territoire.

La loi prévoit que la commune planifie et organise des manifestations culturelles sur son territoire et en assure sa contribution au développement local. C'est dans ce sens que dans la quasi-totalité des mairies du département des collines, il y est prévu un service dédié à la promotion culturelle. Ces responsables participent à l'animation de la commission en charge des affaires culturelles et sont sensés prendre des initiatives de projet culturel à soumettre au conseil communal.

Cependant, de nos entretiens, dans la commune de Glazoué la mairie n'a pas pris d'initiative personnelle de création de festival sur les 5 dernières années. Comme raison il nous a été avancé que les autorités politiques n'y accordent pas beaucoup d'importance au même titre que les autres secteurs. Et par conséquent, la planification budgétaire prévoit rarement des ressources pour le secteur culturel. Les services communaux de promotion culturelle ne fonctionnent presque pas, de même que les commissions politiques qui sont appelées à les porter auprès du conseil. Un tel constat, compromet la dynamique des acteurs privés, qui eux sont plutôt conscients des retombées financières des actions de promotion culturelle et se bousculent dans les initiatives. Cependant, dans la recherche de la cohérence politique de leurs activités et les enjeux de développement local, ces acteurs privés se voient obligés d'informer la mairie de leurs différentes initiatives et sollicitent par moment des accompagnements financiers.



Photo 1 : Déléation du conseil communal de Glazoué

Prise de vue : IDJIWA O. Brice, Août 2022

2.2.3- De l'impact économique du festival laboko dans la commune

Le festival de l'igname laboko dans la commune de Glazoué mobilise une diversité d'acteurs qui y contribuent. Dans la commune on peut dénombrer au moins six (06) festivals qui se tiennent régulièrement. Paradoxalement, ils sont tous portés par des acteurs privés. Les festivals culturels couvrent au minimum deux jours et mobilisent les populations locales comme celles vivant ailleurs. Pour le séjour de celles venant d'ailleurs, les hôtels et auberges sont mobilisés et parfois même des chambres d'hôtes (pratiques non encore connues de l'administration fiscale locale). De nos entretiens, il a été constaté que, pour le festival de l'igname laboko dans la commune de Glazoué, l'effectif des participants peut varier de mille (1000) à trois mille (3000).

Ces moments de retrouvailles favorisent également le réchauffement des liens familiaux entre la diaspora et le reste des parents qui sont restés sur place. Des pratiques coutumières, les parents en visite ne manquent pas d'opérer des transactions financières avec les locaux. Ces transactions, à les analyser ne vont certainement pas manquer d'impacter l'économie locale.



Photo 2 : Dégustation de la nouvelle igname

Prise de vue : IDJIWA O. Brice, Août 2022

Somme toute, un festival organisé dans les collines pourrait drainer d'énormes flux financiers et touristiques en deux jours de manifestation. En matière de fiscalité locale, la loi donne droit à la mairie d'en créer même si le seuil est encadré par des normes contrôlées par la Direction générale des Impôts. En conséquence, si les services communaux en charge de la promotion culturelle étaient dynamiques avec une planification cohérente des activités culturelles, il n'est pas exclu que des taxes "spécial festival" soient déjà créées. Ces taxes seraient placées systématiquement sur le chiffre d'affaire des commerciaux qui offrent des services aux festivaliers. Si l'on estime qu'en cette période, la mairie place des taxes à hauteur de dix pour cent des chiffres d'affaires, la mairie engrangerait au minimum deux millions par festival.

**Troisième partie :
Suggestion et présentation du
projet**

Ce chapitre traite des approches de solution et de la présentation du projet professionnel.

3.1- Suggestion

L'analyse de l'environnement de festival culturel a révélé que la commune de Glazoue accueille divers festivals susceptibles de soutenir non seulement les actions de valorisation de leurs cultures mais également de contribuer au développement économique du territoire. Les autorités locales et déconcentrées perçoivent peu la nécessité d'assimiler les festivals culturels comme étant des potentialités à exploiter pour le développement économique de la commune. Il s'agit d'ajouter les festivals culturels aux assiettes de mobilisation des ressources pour l'économie locale. De même, d'élaborer les documents de politique culturelle de la commune et rendre fonctionnel la commission en charge des affaires culturelles. Faire un inventaire des acteurs culturels de la commune afin de disposer d'un répertoire exhaustif de ces derniers. Pour atteindre les objectifs, nous nous proposons d'élaborer une vaste politique culturelle à travers l'organisation d'un festival qui permettra l'éclosion des talents, leur formation, leur production, la diffusion de leurs œuvres et les présenter à leur public.

3.2- Présentation du projet professionnel

L'analyse de l'environnement du projet a révélé que les communes du département des collines accueillent divers festivals susceptibles de soutenir non seulement les actions de valorisation de leurs cultures mais également de contribuer efficacement au développement économique des territoires. Les autorités locales et déconcentrées perçoivent peu la nécessité d'assimiler les festivals comme étant des potentialités à exploiter pour le développement économique des communes. Il s'agit d'ajouter les festivals aux assiettes de mobilisation des ressources pour l'économie locale. Le projet de création du **festival Talents de la Cité** se décline comme une initiative novatrice capable de porter les espoirs profonds de ces vœux, de ces ambitions somme toute nobles et louables. Ainsi, le territoire des collines sera exhumé de son isolement culturel et ses potentialités culturelles s'en trouveront portées à la face du monde. Les bénéficiaires y trouveront une opportunité d'emploi, d'éducation, de loisir et de recherche. La possibilité sera offerte aux collectivités locales de vendre le territoire des collines, non pas seulement comme une cité d'affaires et de rencontres internationales, mais aussi comme une destination touristique culturelle. L'idée de la conception de ce projet trouve sa raison d'être du fait de la non prise en compte des festivals dans les documents de planification des communes, faute de l'inexistence d'une politique culturelle adéquate.

Le projet nommé, Festival Talents de la Cité (FeTaC) consiste à instaurer un géant festival à l'échelle départementale en vue de contribuer à la construction d'équipement culturel moderne afin de faciliter l'accès des populations à l'art et à la culture et de contribuer au développement économique des communes des collines à travers la culture. Les six communes du territoire des collines sont bénéficiaires de ce projet. Talents de la Cité se veut un festival de type moderne, un cadre d'éducation, de formation, de diffusion et de distribution, de la promotion des arts, des valeurs culturelles et de mobilisation des ressources (transports, tourisme, hébergement...) pour l'économie locale. Il se prédestine à élaborer une vaste politique culturelle à travers l'organisation d'un festival qui permettra l'éclosion des talents, leur formation, leur production, la diffusion de leurs œuvres et les présenter à leur public.

3.2.1- Description du projet

✓ Fiche technique du projet :

Titre du projet : **Festival Talents de la Cité** (lieu de sensibilisation et d'éducation aux arts, de création, de production et de diffusion de la culture).

Localisation :

Dans ce sens, le département des collines situé entre le Togo à l'Ouest, le Nigéria à l'Est a été détaché de l'ancien département du Zou lors de la réforme administrative de 1999 par la loi du 15 janvier 1999. Il est limité au Nord par les départements de la Donga, du Borgou, au Sud par ceux du Zou et du Plateau. Le département des collines couvre une superficie de 13931km² et est constitué de six (6) communes (Bantè, Dassa-Zoumé, Glazoué, Ouèssè, Savalou et Savè) avec une population s'élevant à 717477 habitants⁸.

Comme dit ci-dessus, nous avons choisi la commune de Dassa-Zoumé comme zone de lancement du projet Festival Talents de la Cité pour moult raisons, les unes liées à sa situation géographique idéale, les autres tenant à son importance administrative et économique, bref, à sa carte postale.

Pays : République du Bénin

Public cible : population du territoire des collines, chercheurs, touristes, le peuple béninois et étranger.

⁸ Cahier des villages et quartiers de villes du département des collines, RGPH-4, 2013 pp.6-7

Statut juridique : établissement semi-public à caractère scientifique, culturel et social.
Il est doté d'une autonomie financière.

Coût du projet : **38 700 000** Partenaires techniques : préfecture des collines, le GIC, l'ANCB.

Durée d'exécution : 3 ans 6mois

3.2.2- Contexte et justification

3.2.2.1- Contexte

La communauté internationale, à travers l'UNESCO, a de tout temps œuvré pour la protection et la valorisation de l'identité de chaque peuple. Au plan international, la préservation et la mise en valeur du patrimoine ont été mise en exergue par la Conférence Mondiale sur les politiques Culturelles (Mexico, 1982). La convention de 2005 sur la diversité culturelle affirme dans son objectif premier, la nécessité de « protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles.» Pour une meilleure prise en compte de ce principe, la Conférence Ministérielle de la Francophonie sur la culture entend encourager la mise en place de mécanismes de soutien à la création et au développement des entreprises culturelles (déclarations de Cotonou, 2001).

Dans le même temps, le Forum national sur la culture de décembre 2007 a diagnostiqué une somme d'insuffisances qui constituent « des freins à la promotion du secteur de la culture.» (Actes du Forum : P.10). Mais les pouvoirs publics ont choisi, depuis 2010, de faire de la culture un pôle privilégié, capable de contribuer à « l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie » (SCRP, 2011). Aujourd'hui, cette volonté de l'Etat s'est traduite dans les faits, par l'esquisse des objectifs d'une nouvelle politique inscrite dans le PAG depuis 2016.

De même, l'évolution de la réforme territoriale, la diversité des publics dans les zones les plus reculées des territoires invitent à repenser leur aménagement en fonction de nouvelles contraintes et de nouveaux besoins. Ce constat incite à réfléchir et à imaginer de nouvelles offres, de nouveaux services permettant de considérer l'ensemble des populations dans la diffusion des pratiques culturelles et de proposer un maillage du territoire ambitieux et cohérent. Le projet politique culturel prend ainsi tout son sens afin de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Il s'intègre de ce fait dans une dynamique transversale de valorisation touristique et économique d'un territoire en tenant compte des différentes

disparités sociologiques et géographiques. Cependant, si les projets culturels de territoire contribuent au renforcement de l'attractivité et si leurs impacts sont multidimensionnels (Grefe, 2002 ; Kahn, 2010), leur développement et leur réussite sont souvent conditionnés par leur ancrage territorial et leur gestion démocratique (Soldo, 2018). Il apparaît alors important d'appréhender le projet culturel de territoire (PCT) avec une double approche centrée d'une part, sur la valorisation et la promotion des ressources et compétences du territoire -pour comprendre leur ancrage- et d'autre part, sur les acteurs qui y participent. Sommes toutes, il est à noter que l'espace culturel du département des collines est en proie à un vide structurel et infrastructurel criard en dépit de l'organisation d'une multitude de festivals qui devraient en réalité faire rayonner le territoire au plan culturel et économique.

Ce projet qui intervient dans ces différents contextes forcément favorables, saura apporter une contribution de taille à l'effort de développement local.

3.2.2.2- Justification

La pluralité ethnique et autres faits socioculturels sont à l'origine de l'organisation de divers festivals sur le territoire des collines. En sa qualité de département méridional, le département des collines mérite autant que tous autres départements, de se doter d'infrastructures culturelles modernes et d'un équipement capable de répondre aux besoins socioculturels des populations. Aussi, sa position stratégique pour le pays en fait- il un grand espace de promotion et de diffusion du patrimoine, de valorisation de l'identité culturelle du territoire, au regard des richesses dont regorgent les peuples de cet espace.

Avec son détachement de l'ancien département du Zou, le territoire des collines accueillent désormais de nouveaux services et institutions. Ce qui accroît les besoins socioculturels. Des activités de services telles que la communication, la télécommunication, la publicité, la presse, les banques s'y développent. Tous ces services sont autant d'atouts favorables au développement de programmes culturels ambitieux, dans un environnement moderne moins stressant.

A l'ère de la promotion de la diversité des expressions culturelles, il est impérieux que le territoire des collines abrite un grand festival avec toutes les commodités induites du 21^{ème} siècle. Cela permettra d'élargir le potentiel culturel du département en matière d'infrastructures, de donner une nouvelle vie aux richesses culturelles locales et de redonner une visibilité aux talents dans tous les secteurs culturels. Ce projet passe ainsi pour une solution à un vide culturel et à un manque qui n'ont trop duré. Plusieurs aspects culturels

échappent aux organisateurs de certains festivals dans le département notamment le vide structurel et infrastructurel qui engendre des manques à plusieurs niveaux⁹. Le projet de Festival Talents de la Cité se veut une alternative culturelle pour le département des collines, le pays entier. Il contribue à l'enrichissement des savoirs et des savoir-faire, à l'éducation artistique, à l'épanouissement et au développement économiques des six communes du territoire.

3.2.2.3- La vision, les objectifs et les bénéficiaires du projet

Le projet d'instauration d'un festival qui opte pour la promotion des talents s'inscrit dans la droite ligne du scénario ALAFIA 2025, de la SCRP 2011-2015 et de la nouvelle politique culturelle nationale. Il s'agit notamment pour le premier, de l'orientation stratégique n°2 relative à la « promotion d'une culture de développement » (p.137) et pour le second, de l'axe opérationnel n°1 relatif à « l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie ». En ce qui concerne la politique culturelle, le projet participe de la valorisation et de la promotion du patrimoine culturel, matériel et immatériel, un de ces objectifs majeurs. Ainsi, la vision du projet s'énonce en ces termes :

- vision à long terme : Doter les communes d'un document de planification des politiques culturelles,
- -vision à moyen terme : Contribuer à la promotion d'une culture de développement.

De cette vision, découle un objectif général subdivisé en objectifs spécifiques.

✓ L'objectif global

L'objectif global du projet est de mettre en avant le Festival Talents de la Cité, histoire de favoriser l'élaboration d'une politique culturelle par les communes du département des collines et de faire de la culture un maillon complémentaire de l'économie locale. Plusieurs objectifs spécifiques soutiennent la réalisation de cet objectif global.

✓ Les objectifs spécifiques

OS1 Doter la ville de Dassa-Zoumé d'un équipement culturel moderne;

OS2 dynamiser les réseaux de diffusion et de distribution de l'information culturelle ;

OS3 Promouvoir une offre la formation axée sur l'art et la culture ;

Les publics cibles

Le projet Festival Talents de la Cité participe activement par son organisation et son projet pédagogique au développement économique et à la dynamique territoriale des collines. Ce festival s'adresse à tous les publics, tous âges confondus ayant ou non des connaissances musicales, en art de tous genres et propose un large panel d'activités valorisant la pratique en amateur et de groupe dans le cadre de la culture. Les plus grands bénéficiaires sont en l'occurrence les artistes (comédiens, musiciens, plasticiens, danseurs...), les journalistes culturels, les élus, l'administration, les techniciens à divers niveaux, les sponsors etc.

3.3- Résultats attendus par objectif pour ce projet :

➤ Résultat :

Un centre pour la réalisation des activités culturelles est construit et fonctionnel.

Principales activités :

- construction et équipement du bâtiment ;
- animation et renforcement de la visibilité du centre ;

➤ Résultat

Une stratégie territoriale de communication est élaborée

• Principales activités :

- recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie
- mise en œuvre de la stratégie

➤ Résultat :

Une offre de formation culturelle adaptée aux enjeux du territoire est mise en place et se déroule dans le centre

• Principales activités :

- élaboration du curriculum de formation et validation par les autorités locales et professionnels de l'action culturelle.
- recrutement de 60 jeunes pour la première phase de la formation

➤ Pérennité du projet

De l'engouement du public et des artistes pourra voir renaître le festival d'années en années, permettant ainsi de l'intégrer à la vie des communes de la région. Le festival pourra aussi fidéliser le public, les artistes, les équipes de régie son/lumières, les magasins de

vêtements, les fournisseurs et les corps soutenant le projet. Il faut savoir que « artiste local » ne signifie pas « artiste inintéressant », tous les grands noms du milieu musical ont commencé leur carrière de la même façon, il est très rare, voire impossible dans le milieu de la musique d'être connu autrement que grâce à un lien avec célèbre. Le festival permet donc d'épauler les jeunes groupes afin de les insérer dans un milieu nouveau et parfois compliqué dans son organisation.

3.4- : Budget prévisionnel

N°	Désignation	Unité	qté	prix unitaire	montant global	Observations
1	Résultat 1: Un centre pour la réalisation des activités culturelles est construit et fonctionnel					
	Construction et équipement du bâtiment ;	sessions	40	5 000	50 000 000	2 sessions par an sont prévues, avec la participation de 10 personnes par session
	Animation et renforcement de la visibilité du centre	Forfait	1	3 500 000	3 500 000	
	TOTAL 1				53 500 000	
2	Résultat 2: Une stratégie territoriale de communication est élaborée					
	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie	Etude	1	6 000 000	6 000 000	
	Mise en oeuvre de la stratégie	Forfait	1	2 500 000	2 500 000	
	TOTAL 2				8 500 000	
3	Résultat 3: Une offre de formation culturelle adaptée aux enjeux du territoire est mise en place et se déroule dans le centre					
	Elaboration du curriculum de formation et validation par les autorités locales et professionnels de l'action culturelle	Etude	1	8 500 000	8 500 000	
	Formation de 60 jeunes pour la première phase de la formation	Mois	6	3 000 000	18 000 000	50 000 par jeune et par mois de frais de formation. Formation sur 6 mois
	TOTAL 3				26 500 000	
	TOTAL 1+2+3				88 500 000	

Conclusion

Cette étude a permis d'analyser la contribution du festival de l'igname "laboko" au développement économique de la commune de Glazoué. En effet, après une douzaine d'années d'expérimentation de la réforme de l'administration territoriale, l'étude du potentiel de contribution des festivals culturels à l'économie locale met à nu les faiblesses et les difficultés de l'application des prérogatives des communes en matière de l'action culturelle dans les territoires. Les raisons sont diverses et s'apprécient relativement d'un individu à un autre. Eu égard de tout ce qui précède, il est à noter qu'en l'absence de l'action publique culturelle, les populations prennent et assument leurs responsabilités. Mais par surcroît, on note un intéressement de l'administration publique locale dès qu'elle est sollicitée. Ceci permet de dire que le besoin est aussi latent au niveau de l'administration, qui, peut-être, serait en manque d'ingénierie pour pouvoir passer à l'action. Il urge donc d'envisager des actions de renforcement de capacité à leur endroit, ou, trouver des mécanismes de portage systématique de l'action culturelle par une agence mixte qui assurera la représentation complète du pouvoir local au sein de la chaîne des acteurs de la promotion culturelle.

En définitive, la contribution des fêtes communautaires à l'économie locale n'est plus à démontrer. Le développement local avec ses exigences en matière de participation citoyenne doit d'abord se fixer comme socle, l'action culturelle ; car c'est autour de celle-ci que les populations se retrouvent le mieux, échangent et harmonisent les idéaux dans le développement local, parallèlement au processus de la décentralisation, démontre que le développement est d'abord culturel avant d'être politique. Cependant l'interaction de ces dynamiques socioculturelles et le processus de la décentralisation pourrait-elle constituer une source de conflit entre ces deux systèmes de voies de développement local, dans la mesure où les dynamiques endogènes concrétisent plus d'actions de développement à la base que le processus de la décentralisation qui peine encore à s'affirmer dans ce domaine ? De cette interrogation découlera mon idée de projet professionnel qui porte sur " **festival Talents de la Cité**".

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

❖ Ouvrages généraux

- Akande Aristide, 2006, *La stratégie de mise en œuvre de la gouvernance locale pour un développement de la basse vallée de l'Ouémé*, travaux de Recherche action. P. 32.
- Deberre Jean-Christophe, 2007, *Décentralisation et développement local*. Article Afrique contemporaine (n°221), p 45-54.
- Dubresson André et al. 2005, *Décentralisation et Développement local* : un lien à repenser. Revue Tiers-Monde. P. 26.
- Totte Marc et al. 2003. *La décentralisation en Afrique de l'ouest : entre politique et développement*. Cota-Karthala-Endra Grad, 403p

❖ Ouvrages spécifiques

- Benito Luc, 2001, *les festivals en France, marchés et alchimie*, Paris, l'Harmattan, 191 p.
- Brodaty Thibault, 2014, *étude sur l'estimation rétrospective de l'impact économique d'un ensemble d'événements culturels uniques ou d'équipements culturels récents*, Rapport final destiné au ministère de la culture et de la communication 2014. URL: https://www.culture.gouv.fr/content/download/96551/file/Impact%20%C3%A9conomique%20%C3%A9vénements%20%C3%A9quipements%20culturels_Brodaty.pdf
- Collard Fabienne, Christophe GOETHALS et Marcus WUNDERLE, 2014, *Les festivals et autres événements culturels*, Bruxelles : Centre de recherche et d'information sociopolitiques, 2014. <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2014-1-p-9.htm>
- Cousin Saskia et Martineau Jean-Luc, 2009, *Le festival, le bois sacré et l'Unesco. Logiques politiques du tourisme culturel à Osogbo (Nigeria)*, Cahiers d'études africaines [En ligne], 193-194 | 2009, mis en ligne le 25 juin 2009, consulté le 17 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/18738>
- Dechartre Philippe, 1998, *Événements culturels et développement local*, (1998) Rapport au Conseil Economique et Social. URL : https://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/Rapport_Dechartre-2.pdf. Consulté le 11 juillet 2022.

- El Naggare Amira, L'image d'une destination à travers un événement culturel. Le cas des Festival Mawazine de Rabat, Festival Musiques sacrées de Fès et Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira, *Études caribéennes* [En ligne], 2 | Novembre 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 17 septembre 2022. URL: <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/14138>
- Fabry Nathalie, 2012, Les festivals, contours de la notion, enjeux économiques et touristiques, *Juristourisme*, Juris éditions, Dalloz, 2012, 143 (6), pp.20-23. hal-00734816
- Garat Isabelle, 2005, *La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale*, *Annales de géographie*, 2005/3 n° 643 | pp 265 à 284 <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-3-p-265.htm>
- Goethals Christophe, 2014, *Vers un essoufflement de la fièvre festivalière en Belgique ?*, Les analyses du CRISP. Bruxelles, CRISP, Dossier n° 83, 2014, p. 16. En ligne, 30 juin 2016, www.crisp.be.
- Lefebvre Alain, 1987, *Action culturelles et développement local, fantasmes et réalités*, In actes du colloque de Vaison-la-Romaine, FNFR, aujourd'hui la culture du monde rurale, de l'ivraie à l'ivresse, Toulouse, PUM
- Owe Ronström, 2014, *Festivals et festivalisations*, *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 27 | 2014, mis en ligne le 14 novembre 2016, consulté le 19 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/2159>
- Vauclare Claude, 2009, *Les événements culturels : Essai de typologie. Culture Etudes*, 3(3), 1. 2009. <https://doi.org/10.3917/cule.093.0001>,

❖ **Mémoire et thèse**

- Bèrèkègui Lafia Foulérath, 1997, *Aspects socio-culturels du développement dans la "Gaani" : cas de Nikki*, mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, UNB-FLASH. 119 pages.
- Diamantaki Garyfallia, 2010, *Les festivals : moteurs de la valorisation du patrimoine et de l'attractivité touristique d'un territoire : Le Festival de la Photographie Les Rencontres d'Arles et la ville d'Arles*, Mémoire de Master Professionnel.

- Faye Aïssatou Marie Romualda, 2020, *tourisme culturel et développement local : une analyse du festival annuel d'Abéné*, Université Assane SECK de Ziguinchor, Sénégal, département du Tourisme, mémoire de master, 85p.
- Nathalie Emmanuel, 2019, *Le festival et le droit : essai sur la nature juridique d'un nouveau bien*, Université de Grenoble. Thèse de Doctorat. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00595977/document>, consulté le 3 juin 2022.
- Speck, Stefano 2015, *Les grands festivals urbains comme vecteurs de développement durable : le cas des Francofolies de Montréal et du festival international de jazz de Montréal*, Mémoire de Master en études urbaines. Université du Québec à Montréal. 2015. <https://archipel.uqam.ca/7545/1/M13795.pdf> Consulté le 10 Juin 2022.
- Velle Lucie, 2014, *Festivals et développement des territoires : Le cas du Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac*, Université de Toulouse, mémoire de master tourisme et hôtellerie. Parcours Management des Industries du Tourisme. http://www.isthia.fr/core/modules/download/download.php?memoires_id=451. Consulté le 12 juin 2022.
- Zannou Sandé, 2014. *Gouvernance locale et stratégies de développement dans les communes du département du plateau au sud-est du Bénin*. Thèse de Doctorat unique. FLASH/UAC. P. 11-28

-

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES EFFETS DU FESTIVAL DE L'IGNAMLE LABOKO (FILA) SUR LES ACTIVITÉS DES AUBERGE ET RESTORANTS

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART D'ARCHEOLOGIE ET DE LA
CULTURE (INMAAC)
NIVEAU : MASTER
SPÉCIALITÉ : MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DU TOURISME

QUESTIONNAIRE

Gestionnaire :

Contact :

Type de réceptif :

Nom du réceptif :

Année d'ouverture :

Nombre de lits :

Le festival a-t-il un impact sur votre activité ?

☐ Oui, beaucoup ☐ Oui ☐ Oui, mais peu ☐ Non

Si tout autre réponse sauf non, quel type d'impact bénéficiez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Financiers ☐ Visibilité ☐ Notoriété ☐ Autres

Quel est l'effet du festival sur votre revenu (en %) ?

.....

.....

Quels sont les taux d'occupation (%) de vos chambres durant les périodes du festival ?

Etes-vous en collaboration avec le comité organisateur du festival ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel genre de collaboration ?

.....

.....

.....

Avez-vous une offre package pour les festivaliers ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel genre d'offre de package ? (Réponses simultanées possibles)

☐ Hébergement

☐ Restauration

☐ Autre

.....

Que pensez-vous de la tenue de ce festival ?

.....

.....

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES COMMERCE

Nom du gérant :

Type d'établissement :

Année d'ouverture :

Contact :

Le festival a-t-il un impact sur votre activité ? ☐ Oui,

☐ Oui beaucoup

☐ Oui mais peu,

☐ Non

Si tout autre réponse sauf non, quel type d'impact bénéficiez-vous ? (Réponses simultanées possibles)

☐ Financiers

☐ Visibilité

☐ Autres (précisez)? Si oui, à quel prix ?

.....
.....
.....

Louez-vous un stand pendant le festival ?

☐ Oui

☐ Non

Que pensez-vous du festival ?

.....
.....
.....

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATEURS

Questions sur l'organisation

- Qu'est-ce qui a poussé à la création de ce festival ?
- Quels sont les objectifs du festival ?
- Qui organise le festival ? Equipe organisatrice spécialisée, la municipalité...
- En quelle année a eu lieu la première édition ?
- Depuis combien d'années êtes-vous en charge de l'organisation du festival ?
- Comment se passe l'organisation du festival ?
- Où est organisé le festival, c'est un cadre fermé ?
- Est-il exclusivement réservé au festival ?
- Existe-t-il un projet de délocalisation ou d'extension du site où se déroulent les spectacles ?
- Existe-t-il une structure permanente du festival ?
- Est-elle active au-delà du festival ?
- Y'a-t-il des étrangers dans l'équipe organisatrice ?
- Comment sont-ils arrivés dans l'équipe ?

Questions sur les effets économiques

- Quel est le budget actuel du festival ?
- A-t-il évolué ?
- De combien était-il au début ?
- D'où proviennent les financements ?
- Quel est le nombre de billets d'entrée vendu à chaque édition ?
- Les emplacements du marché autour du site du festival sont-ils payants ?
- A qui vont les recettes de ces emplacements ?
- Y-a-t-il eu des études sur l'impact économique et touristique du festival ?
- Quel est le nombre d'emplois créés durant le festival (saisonniers, stagiaires, jobs vacances, bénévoles, les mis à disposition par la municipalité ...) ?
- Y'a-t-il des festivaliers qui reviennent pour investir dans la localité ?
- Dans quels domaines ?

Questions sur les collaborations

- Les dancings/bars/restaurants, qui organisent des after parties après les spectacles sont-ils en collaboration avec vous ?
- Etes-vous en partenariats avec les acteurs ou promoteurs touristiques de la commune ?
- si oui lesquels ?
- Etes-vous en partenariat avec d'autres structures ?
- Quel est le nombre de groupe d'artistes accueilli à chaque édition ?
- Sont-ils des professionnels/ou des amateurs ?
- Sont-ils les mêmes à chaque édition ?
- Quel est le nombre de spectacles à chaque édition ?
- Etes-vous centré sur un ou des genres artistiques ? Lesquels ?
- Comment se fait le choix des artistes ?

Questions sur la communication

- Comment se fait la communication sur le festival ?
- Est-il inscrit à l'échelon national ?
- Comment communiquez-vous à destination des publics étrangers ?
- Quelles sont les ethnies présentes ?
- Quels sont les difficultés rencontrées ?
- Quels sont les bénéfices en termes de communication et d'images pour la commune ?

Questions sur la culture

- Quelles sont vos politiques de développement culturel ?
- Y-a-t-il une gestion mutuelle des différents festivals ou manifestations culturelles qui se déroulent dans la commune ?
- Y-a-t-il une adhésion ou une appropriation du festival par la population locale ?
- Quelles transformations apportent-t-il dans la vie culturelle du village, de la commune ?

ANNEXE 4 : QUELQUES PHOTOS DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DU FILA





6429



TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES	4
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES ANNEXES.....	7
RESUME.....	8
ABSTRACT	8
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GENERALE.....	10
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	14
1.1- Cadre théorique.....	15
1.1.1- Problématique.....	15
1.1.1.1- Justification du choix du sujet.....	15
1.1.1.2- Hypothèses	19
1.1.1.3- Objectifs	20
1.1.2- Point des connaissances	20
1.1.3- Clarification des concepts	23
1.2- Cadre institutionnel.....	23
1.2.1- Présentation du GIC, organisme d'accueil du stage.....	23
1.2.2- Déroulement du stage.....	27
1.3- Approche méthodologique	29
1.3.1- Collecte des données	29
1.3.1.1- Recherche documentaire	29
1.3.1.2- Techniques de collecte des données.....	30
1.3.1.3- L'échantillonnage.....	31
1.3.1.4- Outils de collecte des données et difficultés rencontrées.....	32
DEUXIEME PARTIE: TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETES	34
2.1- Cadrage géographique de l'étude et méthodes de traitement et d'analyse des données collectées	35
2.1.1- Cadrage géographique de l'étude	35

2.1.2-	Méthodes de traitement des données collectées	37
2.1.3-	Méthodes d'analyse des résultats d'enquêtes.....	37
2.2-	Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses	37
2.2.1-	Présentation des résultats de la statistique descriptive	37
2.2.1.1-	Présentation des résultats relatifs à l'existence d'une politique culturelle .	37
2.2.1.2-	Présentation des résultats relatif à l'organisation des FILA	38
2.2.1.3-	Présentation des résultats relatif à l'impact économique du FILA	39
2.2.2-	La commune de Glazoué et l'action culturelle.....	40
2.2.3-	De l'impact économique du festival laboko dans la commune.....	42
TROISIEME PARTIE : SUGGESTION ET PRESENTATION DU PROJET.....		44
3.1-	Suggestion	45
3.2-	Présentation du projet professionnel.....	45
3.2.1-	Description du projet.....	46
3.2.2-	Contexte et justification	47
3.2.2.1-	Contexte	47
3.2.2.2-	Justification	48
3.2.2.3-	La vision, les objectifs et les bénéficiaires du projet	49
3.3-	Résultats attendus par objectif pour ce projet :.....	50
3.4-	: Budget prévisionnel.....	51
Conclusion.....		52
RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....		53
ANNEXES		56
TABLE DES MATIERES		65